

KOTAK FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

R.C.S. Luxembourg B 131.576

RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS REVISES POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2023

*Aucune souscription ne peut être reçue sur la base des rapports financiers.
Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées sur la base du prospectus en vigueur,
accompagné du dernier rapport annuel ou, s'il est plus récent, du dernier rapport semestriel.*

KOTAK FUNDS

SOMMAIRE

	Page
Gestion et administration	2
Objectifs d'investissement	4
Rapport des Administrateurs	8
Rapport du Réviseur d'entreprises indépendant	10
Etat des actifs nets	13
Compte de résultat	14
Etat des variations des actifs nets	15
Statistiques	16
Etat du portefeuille-titres	
Kotak Funds – India ESG Fund	18
Kotak Funds – India Midcap Fund	21
Kotak Funds – India Fixed Income Fund	25
Notes aux états financiers	27
Informations complémentaires non révisées	38

KOTAK FUNDS

GESTION ET ADMINISTRATION

Administrateurs

Christopher Daniel

(Président), Senior Executive Vice President
Kotak Mahindra (UK) Limited
Londres EC3N 1LS
Royaume-Uni

S. Shyam Kumar

President & Head
Kotak Mahindra (UK) Limited, Dubai Branch
Al Fattan Currency House, Dubai International
Financial Centre
Dubai 121753
Emirats arabes unis

Ruchit Puri

Chief Executive Officer
Kotak Mahindra (UK) Limited, Singapore Branch
Singapour 048581

Shek Chee Seng

Administrateur indépendant
143 Duchess Avenue
Singapour 269167

Jérôme Wigny

Partner
Elvinger Hoss Prussen, société anonyme
2, place Winston Churchill
L-1340 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Siège social

80, Route d'Esch
L-1470 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Gestionnaire

Kotak Mahindra Asset Management (Singapore) Pte.
Ltd
16 Raffles Quay,
#35-02 Hong Leong Building,
Singapour 048581

Banque dépositaire

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
80, Route d'Esch
L-1470 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Société de gestion

FundRock Management Company S.A.
33, rue de Gasperich
L-5826 Hesperange
Grand-Duché de Luxembourg

Distributeur principal

Kotak Mahindra (UK) Limited
55 Baker Street
Londres, W1U 7EU
Royaume-Uni

Réviseur d'entreprises indépendant

Ernst & Young, S.A.
35E avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

**Agent administratif, Dépositaire, Agent de registre,
Agent de transfert et Agent domiciliataire**

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
80, Route d'Esch
L-1470 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Pour les Filiales mauriciennes

IQQ (Mauritius)
33, Edith Cavell Street,
Port Louis,
Ile Maurice

Conseillers juridiques au Luxembourg

Elvinger Hoss Prussen, société anonyme
2, place Winston Churchill
L-1340 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

KOTAK FUNDS

GESTION ET ADMINISTRATION (SUITE)

Conseillers juridiques en Inde

Khaitan & Co
One Indiabulls Centre
13th Floor, Tower 1
841 Senapati Bapat Marg
Mumbai 400013
Inde

KOTAK FUNDS

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Kotak Funds - India ESG Fund

Ce Compartiment vise une appréciation du capital à long terme en investissant principalement (au moins deux tiers de ses actifs totaux) dans des actions et titres apparentés émis par des sociétés qui ont leur siège ou exercent une part importante de leurs activités en Inde. Le Compartiment investira au moins 50 % de ses actifs totaux dans des actions.

Il investira directement et/ou indirectement dans des actions ou titres apparentés émis par des sociétés qui, de l'avis du Gestionnaire, présentent une ou plusieurs des caractéristiques ci-après :

- a) Sociétés qui devraient connaître une forte croissance de manière durable en raison de leur capacité à créer de nouveaux marchés, à développer des segments d'activité naissants, à évoluer avec succès dans des segments de niche disposant d'un potentiel de développement.
- b) Sociétés qui devraient créer et fournir de la valeur à long terme grâce à l'innovation et au développement des droits de propriété intellectuelle.
- c) Sociétés qui présentent un potentiel de déblocage de valeur à moyen ou long terme du fait d'une vente stratégique, d'un changement de direction, d'une dérégulation, des législations et réformes économiques.
- d) Sociétés qui sont leaders dans leur secteur et occupent la première place dans leurs segments respectifs.
- e) Sociétés fortement sous-évaluées.
- f) Sociétés qui devraient connaître des améliorations sur le plan opérationnel et financier grâce à un revirement positif de leurs cycles économiques.

Le Compartiment cherche à dégager des rendements de manière socialement responsable en combinant une philosophie d'investissement orientée value et croissance avec un overlay ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). Le Gestionnaire intègre des facteurs ESG dans son processus de gestion et évalue les entreprises sur la base de ceux-ci avant toute décision d'investissement, promouvant, entre autres, des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR. Tout en identifiant les sociétés bénéficiaires des investissements, le Gestionnaire cherchera à intégrer des dimensions ESG dans l'analyse fondamentale et à comprendre les problématiques ESG applicables à ces entreprises.

Le Gestionnaire cherchera à limiter et/ou à exclure les investissements directs (le cas échéant) dans des émetteurs privés qui, selon lui, sont exposés à, ou ont des liens avec, certains secteurs incluant, entre autres :

- a) la production de certaines catégories d'armes controversées telles que les armes à sous-munitions ;
- b) la distribution ou la production d'armes à feu ou de munitions pour armes légères destinées aux civils ;
- c) l'extraction et la distribution de certains types de combustibles fossiles (à l'exception de la distribution de gaz) et/ou la production d'énergie à partir de ceux-ci pour la revente ;
- d) la production de produits du tabac ;
- e) la production d'alcools ;
- f) la détention ou l'exploitation d'activités ou d'installations de jeu ; et
- g) la production de contenus de divertissement pour adultes.

L'évaluation du degré d'implication dans chaque activité peut reposer sur le pourcentage du chiffre d'affaires ou tout autre paramètre en lien avec une activité soumise à restriction.

Conformément à sa méthodologie ESG, le Compartiment promeut, entre autres, les critères environnementaux susmentionnés, mais ne s'engage pas à investir dans des activités durables sur le plan environnemental alignées sur la taxinomie qui contribuent aux objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du règlement (UE) 2020/852.

KOTAK FUNDS

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Kotak Funds - India ESG Fund (suite)

Il peut investir temporairement jusqu'à un tiers de ses actifs totaux en liquidités, y compris en instruments du marché monétaire ayant une maturité résiduelle qui n'excède pas douze mois, en dépôts retirables à première demande ou en dépôts à terme.

Le Compartiment peut également investir, à des fins de couverture et de gestion de portefeuille efficace uniquement, dans des instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme, des swaps d'actions, des options et des contrats de change à terme, ainsi que dans d'autres produits dérivés sur devises et sur actions, y compris des dérivés indicels.

Kotak Funds - India Midcap Fund

Le Compartiment vise une appréciation du capital à long terme en investissant au moins deux tiers de ses actifs totaux (hors trésorerie) dans des actions et titres apparentés émis par des sociétés de capitalisation moyenne (telles que définies par le Gestionnaire en tant que de besoin) qui ont leur siège ou exercent une part importante de leurs activités en Inde.

Le Compartiment aura la flexibilité d'investir jusqu'à un tiers de ses actifs dans des actions et instruments apparentés émis par des sociétés de grande capitalisation. Les sociétés de grande capitalisation affichent une capitalisation boursière qui, au moment de l'investissement dans ces sociétés, est supérieure ou égale à celle de la société dotée de la cinquantième plus grande capitalisation parmi les sociétés cotées en Inde. Le Compartiment investira au moins 50 % de ses actifs totaux dans des actions.

Le Gestionnaire intègre des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans son processus de gestion et évalue les entreprises sur la base de ceux-ci avant toute décision d'investissement, promouvant, entre autres, des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR. Par ailleurs, le Gestionnaire échange systématiquement avec les entreprises dans lesquelles le Compartiment investit afin de les sensibiliser aux problématiques ESG. Toutefois, compte tenu de l'absence de niveaux de transparence à long terme et de la couverture réduite des petites et moyennes capitalisations par les agences externes, l'analyse ESG peut être limitée dans une certaine mesure ou ne pas être disponible pour l'ensemble du portefeuille. En conséquence, les facteurs ESG ne lient pas le Gestionnaire dans l'allocation du portefeuille du Compartiment.

Le Gestionnaire cherchera à limiter et/ou à exclure les investissements directs (le cas échéant) dans des émetteurs privés qui, selon lui, sont exposés à, ou ont des liens avec, certains secteurs incluant, entre autres :

- a) la production de certaines catégories d'armes controversées telles que les armes à sous-munitions ;
- b) la distribution ou la production d'armes à feu ou de munitions pour armes légères destinées aux civils ;
- c) l'extraction et la distribution de certains types de combustibles fossiles (à l'exception de la distribution de gaz) et/ou la production d'énergie à partir de ceux-ci pour la revente ;
- d) la production de produits du tabac ;
- e) la détention ou l'exploitation d'activités ou d'installations de jeu ; et
- f) la production de contenus de divertissement pour adultes.

L'évaluation du degré d'implication dans chaque activité peut reposer sur le pourcentage du chiffre d'affaires ou tout autre paramètre en lien avec une activité soumise à restriction.

Conformément à sa méthodologie ESG, le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales, mais ne s'engage pas à investir dans des activités durables sur le plan environnemental alignées sur la taxinomie qui contribuent aux objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du règlement (UE) 2020/852.

KOTAK FUNDS

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Kotak Funds - India Midcap Fund (suite)

Il peut investir temporairement jusqu'à un tiers de ses actifs totaux en liquidités, y compris en instruments du marché monétaire ayant une maturité résiduelle qui n'excède pas douze mois, en dépôts retirables à première demande ou en dépôts à terme.

Le Compartiment peut également investir, à des fins de couverture et de gestion de portefeuille efficace uniquement, dans des instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme, des swaps d'actions, des options et des contrats de change à terme, ainsi que dans d'autres produits dérivés sur devises et sur actions, y compris des dérivés indiciaires.

Kotak Funds - India Fixed Income Fund

Ce Compartiment vise à générer une performance totale en investissant principalement dans des titres de créance émis par le gouvernement central ou les gouvernements régionaux d'Inde, ou par des entreprises d'origine indienne ou qui exercent une part importante de leurs activités en Inde.

Le Compartiment sera principalement exposé aux instruments suivants :

- a) Titres de créance émis par le gouvernement central ou les gouvernements régionaux d'Inde (y compris les obligations à coupons, les obligations zéro coupon et les bons du Trésor).
- b) Titres de créance émis par des agences gouvernementales et des organismes statutaires indiens, qui peuvent ou non bénéficier de la garantie du gouvernement central ou d'un gouvernement régional en Inde.
- c) Titres de dette d'entreprise, libellés en roupies indiennes et émis par des entreprises d'origine indienne ou exerçant une part importante de leurs activités en Inde (y compris les billets de trésorerie, les obligations non convertibles et les obligations, notamment à zéro coupon).
- d) Titres de dette d'entreprise, libellés dans d'autres devises que la roupie indienne et émis par des entreprises d'origine indienne ou exerçant une part importante de leurs activités en Inde.
- e) Des organismes de placement collectif domiciliés en Inde et réglementés par le Securities and Exchange Board of India.

Le Compartiment investira principalement, que ce soit directement ou indirectement, dans des titres de créance émis par le gouvernement central ou les gouvernements régionaux d'Inde, les organismes gouvernementaux indiens ou des entreprises d'origine indienne ou qui exercent une part importante de leurs activités en Inde. Le compartiment s'exposera à des titres de créances libellés en roupies indiennes et/ou dans des devises autres que la roupie indienne.

Le Compartiment peut investir plus de 35 % de sa valeur nette d'inventaire en titres de créance émis et/ou garantis par le gouvernement indien, conformément à la section III c) des Restrictions d'investissement définies dans le Prospectus de la Société. En cas de dépassement de la limite des 35 %, la section III f) des Restrictions d'investissement définies dans le Prospectus de la Société s'appliquera.

Le Compartiment peut, de manière ponctuelle, investir directement ou indirectement dans des titres de dette souveraine émis par des pays développés (notamment des obligations et bons du Trésor américain), quelle que soit la devise dans laquelle ils sont libellés.

Le Gestionnaire peut convertir tout ou partie du portefeuille du Compartiment libellé dans des devises autres que la roupie indienne en roupie indienne par le biais d'instruments financiers dérivés. Le Compartiment peut également avoir recours aux instruments financiers dérivés aux fins de couverture des risques (comme le risque de change et/ou de taux d'intérêt) et de gestion de portefeuille efficace.

KOTAK FUNDS

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Kotak Funds - India Fixed Income Fund (suite)

Dans les cas où le Compartiment investit dans des titres de créance libellés en roupies indiennes d'émetteurs d'origine indienne, au moins 85 % de ces investissements (dans des circonstances normales) doivent être dans des instruments ayant une notation au niveau national d'au moins AA ou A1+ ou une note équivalente octroyée par l'une des agences de notation nationales (par exemple CRISIL/Fitch/CARE/ICRA).

Le Compartiment peut détenir des liquidités et quasi-liquidités à titre accessoire. Dans des circonstances exceptionnelles et uniquement à titre temporaire, le Compartiment peut détenir jusqu'à 100 % de ses actifs en liquidités ou quasi-liquidités, instruments du marché monétaire ou OPC investissant dans les actifs précités si le Gestionnaire estime que cela est dans le meilleur intérêt des Actionnaires.

Aucun des trois Compartiments n'investira plus de 10 % de ses actifs dans d'autres Organismes de placement collectif (OPC).

KOTAK FUNDS

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

Après un ralentissement plus marqué que prévu en 2022, l'année 2023 a apporté son lot de surprises. L'économie indienne a connu une croissance parmi les plus rapides au cours de la période sous revue. En janvier et février, l'Inde a enregistré des sorties de capitaux massives alors que l'année s'annonçait morose pour le pays à l'issue d'une envolée de 3 ans.

Toujours résilient et solide durant l'exercice, le marché boursier indien a signé un rebond spectaculaire en décembre sur fond de prévisions bien ancrées tablant sur un pic du cycle de relèvement des taux, un reflux des pressions inflationnistes, une amélioration des liquidités, de robustes bénéfices des entreprises et une progression constante de la participation aux actions des investisseurs de détail. Les victoires du BJP dans divers Etats clés ont permis de consolider encore la continuité politique. En conséquence, la roupie a fait preuve de résilience en 2023 (avec une dépréciation de 0,8 %) par rapport à l'année précédente, durant laquelle sa performance a atteint un plancher neuf ans.

En 2023, le marché indien des actions (indice Nifty 50) a bondi de presque 20 %, cumulant ainsi huit années successives de performances positives. Au cours de la période, les entrées nettes de capitaux en provenance des FII se sont élevées à environ 21,2 milliards USD sur le marché indien des actions et les flux entrants des DII, à quelque 22,3 milliards USD. Les indicateurs économiques demeurent robustes, alors que le PIB réel enregistre une croissance plus rapide qu'escompté. L'inflation s'inscrit dans une fourchette satisfaisante et la Banque centrale indienne (RBI) a relevé ses prévisions de croissance du PIB pour 2025, renforçant la dynamique économique continue.

Malgré la vigueur persistante des indicateurs d'activité à haute fréquence, les freins à la croissance continuent de provenir essentiellement des facteurs suivants : (1) un certain affaiblissement de la demande urbaine, qui pourrait être encore aggravé par le durcissement des conditions de prêt sur fond de recul de l'épargne excédentaire ainsi que par le fléchissement de l'emploi formel et de la progression des salaires ; (2) l'incertitude pesant sur la demande rurale ; (3) les effets retardés des hausses de taux cumulées et du resserrement financier ; et (4) le tassement de la croissance mondiale au cours des prochains trimestres.

Présenté le 1^{er} février 2023, le budget intérimaire de l'Union pour l'exercice 2025 était résolument centré sur l'assainissement budgétaire. L'évolution des dépenses d'investissement s'est avérée atone dans les secteurs de la défense, des lignes de chemin de fer et des routes (malgré une certaine réserve pour augmenter l'allocation), tout en évitant l'adoption de mesures populistes démesurées.

Sur le plan macroéconomique, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une croissance du PIB réel de l'Inde de 6,3 % pour les exercices 2024 et 2025. Le comité de politique monétaire (MPC) de la Banque centrale indienne (RBI) a relevé, depuis mai 2022, son taux de prise en pension de 250 points de base au total pour le porter à 6,50 %, tout en restant axée sur le retrait progressif de sa politique accommodante.

A l'avenir, (1) les fondamentaux macroéconomiques satisfaisants de l'Inde, (2) les fortes anticipations de baisse des taux d'intérêt à l'échelle mondiale à la suite du recul de l'inflation globale et sous-jacente dans les principales économies et (3) le risque électoral réduit après les bons résultats du BJP lors des récents scrutins régionaux pourraient soutenir les valorisations élevées sur le marché indien.

Kotak Funds - India ESG Fund

Pour l'exercice clôturé en décembre 2023, le Compartiment Kotak Funds: India ESG Fund a progressé de 16,64 %[^], tandis que l'indice MSCI India s'est adjugé 21,24 %. Le Compartiment a enregistré des entrées nettes de capitaux de 3,21 millions USD durant l'exercice, qu'il a clôturé avec un encours de 102,81 millions USD.

Kotak Funds - India Midcap Fund

Pour l'exercice clôturé en décembre 2023, le Compartiment Kotak Funds: India Midcap Fund a gagné 25,95 %[^], contre une hausse de 47,43 % pour l'indice Nifty Midcap 100 sur la même période. Le Compartiment a enregistré des entrées nettes de capitaux de 1.579,96 millions USD durant l'exercice, qu'il a clôturé avec un encours de 3.866,63 millions USD.

KOTAK FUNDS

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS (SUITE)

Kotak Funds - India Fixed Income Fund

Pour l'exercice clôturé en décembre 2023, le Compartiment Kotak Funds: India Fixed Income Fund a enregistré une performance de 7,46 %*. Le Compartiment a subi des sorties nettes de capitaux de 2,49 millions USD durant l'exercice, qu'il a clôturé avec un encours de 5,66 millions USD.

^ Les performances indiquées pour les Compartiments concernent les Actions de Classe A USD Capitalisation.

** Les performances indiquées pour les Compartiments concernent les Actions de Classe I USD Capitalisation.*

Tous les rendements en pourcentage (%) indiqués ci-dessus sont en USD.

Déclaration de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'administration confirme son adhésion aux principes énoncés dans le Code de Conduite de l'ALFI (Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement) applicable aux fonds d'investissements luxembourgeois et sa conformité auxdits principes pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.

Date : 20 février 2024

Rapport du réviseur d'entreprises indépendant

Aux Actionnaires de
Kotak Funds
80, Route d'Esch
L-1470 Luxembourg

Opinion

Nous avons révisé les états financiers de Kotak Funds (la « Société ») et de chacun de ses compartiments, qui comprennent l'état des actifs nets, l'état du portefeuille-titres au 31 décembre 2023, le compte de résultat, l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé à cette même date ainsi que les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables utilisées.

A notre avis, les états financiers donnent une image fidèle et sincère de la situation financière de la Société et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2023, du résultat de leurs opérations et des variations de leurs actifs nets pour l'exercice clôturé à cette même date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des états financiers.

Fondements de l'opinion

Nous avons effectué nos travaux de révision conformément à la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « Loi du 23 juillet 2016 ») et aux normes internationales (International Standards on Auditing, « ISA ») adoptées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier pour le Luxembourg (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites à la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport. Nous agissons par ailleurs indépendamment de la Société, conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les Normes internationales d'indépendance, du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (« Code IESBA »), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux exigences déontologiques applicables dans le cadre de notre audit des états financiers, et nous avons satisfait à nos responsabilités déontologiques en vertu de ces exigences. Nous considérons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit constituent une base suffisante et appropriée pour fonder notre opinion.

Autres informations

Le Conseil d'administration de la Société est responsable des autres informations. Les autres informations incluent les informations contenues dans le rapport annuel, mais pas les états financiers ni notre rapport du réviseur d'entreprises agréé à ce sujet.

Notre opinion concernant les états financiers ne porte pas sur les autres informations et nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance à cet égard.

Dans le cadre de notre vérification des états financiers, nous avons la responsabilité de prendre connaissance des autres informations et, ce faisant, de déterminer si ces autres informations sont matériellement en contradiction avec les états financiers ou avec les informations que nous avons obtenues dans le cadre de la vérification, ou si elles semblent contenir des anomalies significatives. Si, sur la base des travaux que nous avons réalisés, nous concluons que les autres informations contiennent une anomalie significative, nous avons l'obligation d'en rendre compte. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration de la Société à l'égard des états financiers

Le Conseil d'administration de la Société est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg dans ce domaine ainsi que du contrôle interne qu'il juge nécessaire afin de permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, qu'elles proviennent d'un acte frauduleux ou d'une erreur.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers, il incombe au Conseil d'administration de la Société d'évaluer la capacité de cette dernière et de chacun de ses compartiments à poursuivre leurs activités, de communiquer, s'il y a lieu, des informations liées à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins qu'il n'ait l'intention de liquider la Société ou l'un de ses compartiments ou de mettre un terme à ses activités, ou qu'il ne puisse objectivement faire autrement.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers

Nous avons pour objectif d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport du réviseur d'entreprises agréé dans lequel nous faisons part de notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais non une garantie qu'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, permettra toujours de déceler une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur, et elles sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles sont raisonnablement susceptibles d'influer sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre, nous :

- Identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, définissons et appliquons des procédures d'audit adaptées à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que dans le cas d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Appréhendons les aspects du contrôle interne pertinents dans le cadre de l'audit dans le but d'élaborer des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité dudit contrôle.

- Évaluons la pertinence des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le Conseil d'administration de la Société.
- Formulons une conclusion quant à savoir si l'application du principe comptable de continuité d'exploitation par le Conseil d'administration de la Société est pertinente et, à la lumière des éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude importante quant aux événements ou aux conditions susceptibles de remettre en cause la capacité de la Société ou de l'un de ses compartiments à poursuivre ses activités. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport du réviseur d'entreprises agréé, sur les informations correspondantes figurant dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport du réviseur d'entreprises agréé. Cependant, des conditions ou événements futurs peuvent amener la Société ou l'un de ses compartiments à cesser ses activités.
- Évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers reflètent les opérations et les événements sous-jacents dans le sens d'une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes en charge de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit ainsi que les constatations importantes en découlant, y compris tout dysfonctionnement important du contrôle interne que nous avons identifié au cours de notre audit.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé



Madjid Boukhelifa

KOTAK FUNDS

ETAT DES ACTIFS NETS AU 31 DECEMBRE 2023

	NOTES	CONSOLIDES EN USD	INDIA ESG FUND USD	INDIA MIDCAP FUND USD	INDIA FIXED INCOME FUND USD
Investissements					
Portefeuille-titres à la valeur d'acquisition		2.734.593.540	68.829.230	2.659.948.192	5.816.118
Gain/(perte) latent(e)		1.210.521.428	29.088.743	1.181.872.779	(440.094)
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.d	3.945.114.968	97.917.973	3.841.820.971	5.376.024
Autres actifs					
Avoirs en banque		163.544.475	1.790.230	161.593.381	160.864
Liquidités détenues auprès de courtiers et de contreparties		24.699.118	–	24.699.118	–
Montants à recevoir sur la vente de titres		12.570.239	852.772	11.717.467	–
Gain latent sur contrats de change à terme	2.f, 10	10.113	–	–	10.113
Gain latent sur contrats futures	2.g, 11	264.081	–	264.081	–
Montants à recevoir des Actionnaires sur les souscriptions		14.134.916	6.316.362	7.817.041	1.513
Intérêts à recevoir		107.268	–	–	107.268
Remboursements des frais à recevoir		25.834	–	–	25.834
Autres créances et produits constatés d'avance		895	895	–	–
		215.356.939	8.960.259	206.091.088	305.592
Total des actifs		4.160.471.907	106.878.232	4.047.912.059	5.681.616
Passif					
Montants à payer résultant de l'achat de titres		22.584.850	977.568	21.607.282	–
Montants à payer aux Actionnaires sur les rachats		6.508.354	305.723	6.202.591	40
Impôt sur les plus-values à payer	6	152.439.670	2.582.569	149.857.101	–
Autres engagements et dettes		3.839.217	198.614	3.618.899	21.704
Total du passif		185.372.091	4.064.474	181.285.873	21.744
Actifs nets		3.975.099.816	102.813.758	3.866.626.186	5.659.872

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

KOTAK FUNDS

COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2023

		CONSOLIDES EN USD	INDIA ESG FUND USD	INDIA MIDCAP FUND USD	INDIA FIXED INCOME FUND USD
Revenus					
Dividendes, après déduction des retenues à la source	2.e	15.000.832	685.276	14.315.556	–
Revenus d'intérêts issus de titres à revenu fixe	2.e	319.797	–	–	319.797
Intérêts perçus sur les dépôts bancaires	2.e	7.564.560	52.282	7.505.526	6.752
Autres revenus		5.224	5.139	10	75
Total des revenus		22.890.413	742.697	21.821.092	326.624
Dépenses					
Commissions de gestion	3	23.281.770	1.239.549	21.989.198	53.023
Commissions d'administration et de dépositaire	4	1.097.520	105.700	966.039	25.781
Frais professionnels et de révision		816.630	91.945	702.133	22.552
Commission de la Société de gestion	8	933.240	34.693	895.538	3.009
Taxe d'abonnement	5	1.225.508	30.660	1.193.570	1.278
Frais de transaction	9	54.167	15.628	31.711	6.828
Rémunération et dépenses des Administrateurs	7	23.608	–	23.327	281
Autres dépenses		81.545	3.815	68.988	8.742
Total des dépenses		27.513.988	1.521.990	25.870.504	121.494
Remboursements des frais	3	40.299	–	–	40.299
(Perte nette)/Bénéfice net des investissements		(4.583.276)	(779.293)	(4.049.412)	245.429
Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e) sur :					
- portefeuille-titres	2.d	83.431.023	16.607.789	66.950.676	(127.442)
- contrats de change à terme	2.f	47.160	–	–	47.160
- contrats futures	2.g	14.075.278	–	14.075.278	–
- contrats de change	2.c	(29.415.717)	(3.743.280)	(25.544.791)	(127.646)
- impôt sur les plus-values	6	(98.353.746)	(1.851.513)	(96.502.233)	–
Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)		(30.216.002)	11.012.996	(41.021.070)	(207.928)
Variation nette du gain latent/(de la perte latente) sur :					
- portefeuille-titres	2.d	735.556.725	4.085.766	731.056.351	414.608
- contrats de change à terme	2.f	16.767	–	–	16.767
- contrats futures	2.g	264.081	–	264.081	–
- contrats de change	2.c	417.860	34.406	382.280	1.174
Variation nette du gain latent		736.255.433	4.120.172	731.702.712	432.549
Résultats des opérations		701.456.155	14.353.875	686.632.230	470.050

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

KOTAK FUNDS

ETAT DES VARIATIONS DES ACTIFS NETS POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2023

	NOTES	CONSOLIDES EN USD	INDIA ESG FUND USD	INDIA MIDCAP FUND USD	INDIA FIXED INCOME FUND USD
Actifs nets en début d'exercice		1.745.341.861	85.276.877	1.652.382.481	7.682.503
Augmentation des actifs nets résultant des opérations		701.456.155	14.353.875	686.632.230	470.050
Transactions d'Actions					
Souscriptions reçues		2.082.249.560	24.628.652	2.057.063.057	557.851
Produits de rachat versés		(501.574.061)	(21.419.479)	(477.104.050)	(3.050.532)
Dividendes et distributions					
Dividendes payés	2.j	(52.373.699)	(26.167)	(52.347.532)	-
Augmentation/(Diminution) nette des actifs nets résultant des transactions d'Actions		<u>1.528.301.800</u>	<u>3.183.006</u>	<u>1.527.611.475</u>	<u>(2.492.681)</u>
Augmentation/(Diminution) totale des actifs nets sur l'exercice		<u>2.229.757.955</u>	<u>17.536.881</u>	<u>2.214.243.705</u>	<u>(2.022.631)</u>
Actifs nets en fin d'exercice		<u>3.975.099.816</u>	<u>102.813.758</u>	<u>3.866.626.186</u>	<u>5.659.872</u>

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

KOTAK FUNDS

STATISTIQUES

	INDIA ESG FUND USD	INDIA MIDCAP FUND USD	INDIA FIXED INCOME FUND USD
Valeur nette d'inventaire			
31 décembre 2023	102.813.758 USD	3.866.626.186 USD	5.659.872 USD
31 décembre 2022	85.276.877 USD	1.652.382.481 USD	7.682.503 USD
31 décembre 2021	90.689.469 USD	1.769.872.684 USD	9.823.470 USD
Nombre d'Actions			
31 décembre 2023			
Actions de Classe A Distribution en GBP	14.406	33.612	–
Actions de Classe A Distribution en USD	–	81.347	–
Actions de Classe A en EUR	19.932	37.036	–
Actions de Classe A en GBP	51.509	144.803	–
Actions de Classe A en USD	1.993.490	3.643.929	101.613
Actions de Classe B (EUR)	19.081	–	–
Actions de Classe B (GBP)	–	467	–
Actions de Classe B (USD)	283.754	101.664	–
Actions de Classe C Distribution en GBP	–	59.174	9.976
Actions de Classe C en GBP	79.967	504.824	4.337
Actions de Classe C en USD	118.629	1.983.807	12.585
Actions de Classe I Distribution en EUR	–	–	150.623
Actions de Classe I en USD	144.829	3.433	160.718
Actions de Classe J en EUR	–	690.781	–
Actions de Classe J en USD	–	17.901.120	–
Actions de Classe P en USD	3.650.446	–	–
Actions de Classe S en USD*	–	22.576.468	–
Actions de Classe X Distribution en JPY	–	6.602.202	–
31 décembre 2022			
Actions de Classe A Distribution en GBP	13.895	31.509	–
Actions de Classe A Distribution en USD	–	39.662	–
Actions de Classe A en EUR	20.355	1.237	–
Actions de Classe A en GBP	50.457	136.196	–
Actions de Classe A en USD	2.368.897	3.296.341	106.310
Actions de Classe B (EUR)	19.081	–	–
Actions de Classe B (GBP)	–	468	–
Actions de Classe B (USD)	120.725	91.797	–
Actions de Classe C Distribution en GBP	–	49.517	11.466
Actions de Classe C en GBP	61.977	375.231	25.405
Actions de Classe C en USD	77.998	1.570.623	12.033
Actions de Classe I Distribution en EUR	–	–	165.546
Actions de Classe I en USD	271.983	103.055	294.917
Actions de Classe J en EUR	–	1.065.501	–
Actions de Classe J en USD	–	23.564.358	–
Actions de Classe P en USD	2.553.936	–	–
Actions de Classe X Distribution en JPY	–	2.744.423	–
31 décembre 2021			
Actions de Classe A Distribution en GBP	11.639	27.037	–
Actions de Classe A Distribution en USD	–	20.856	–
Actions de Classe A en EUR	20.355	377	–
Actions de Classe A en GBP	45.739	153.716	–
Actions de Classe A en USD	2.551.385	3.463.663	117.480
Actions de Classe B (EUR)	18.011	–	–
Actions de Classe B (GBP)	–	468	–
Actions de Classe B (USD)	126.183	122.029	–
Actions de Classe C Distribution en GBP	–	49.824	12.532
Actions de Classe C en GBP	54.713	421.564	24.594
Actions de Classe C en USD	27.785	1.520.607	56.439
Actions de Classe I Distribution en EUR	–	–	165.557
Actions de Classe I en GBP**	–	–	20.000
Actions de Classe I en USD	686.384	625.997	317.437
Actions de Classe J en EUR	–	948.342	–
Actions de Classe J en USD	–	22.417.964	–
Actions de Classe P en USD	662.196	–	–
Actions de Classe X Distribution en JPY	–	2.428.274	–

* Classe d'actions S USD du Compartiment India Midcap Fund lancée au cours de l'exercice 2023.

** Classe d'actions I GBP du Compartiment India Fixed Income Fund liquidée au cours de l'exercice 2022.

KOTAK FUNDS

STATISTIQUES (SUITE)

	INDIA ESG FUND USD	INDIA MIDCAP FUND USD	INDIA FIXED INCOME FUND USD
Valeur nette d'inventaire par Action			
31 décembre 2023			
Actions de Classe A Distribution en GBP	25,40 GBP	34,49 GBP	–
Actions de Classe A Distribution en USD	–	10,74 USD	–
Actions de Classe A en EUR	17,06 EUR	15,83 EUR	–
Actions de Classe A en GBP	28,54 GBP	36,85 GBP	–
Actions de Classe A en USD	23,63 USD	34,85 USD	11,66 USD
Actions de Classe B (EUR)	10,68 EUR	–	–
Actions de Classe B (GBP)	–	42,95 GBP	–
Actions de Classe B (USD)	14,51 USD	39,67 USD	–
Actions de Classe C Distribution en GBP	–	21,67 GBP	12,42 GBP
Actions de Classe C en GBP	24,17 GBP	26,81 GBP	15,66 GBP
Actions de Classe C en USD	15,75 USD	22,66 USD	12,16 USD
Actions de Classe I Distribution en EUR	–	–	10,65 EUR
Actions de Classe I en USD	30,56 USD	32,73 USD	14,34 USD
Actions de Classe J en EUR	–	18,93 EUR	–
Actions de Classe J en USD	–	29,15 USD	–
Actions de Classe P en USD	10,93 USD	–	–
Actions de Classe S en USD*	–	12,64 USD	–
Actions de Classe X Distribution en JPY	–	60.994,58 JPY	–
31 décembre 2022			
Actions de Classe A Distribution en GBP	24,47 GBP	30,77 GBP	–
Actions de Classe A Distribution en USD	–	8,84 USD	–
Actions de Classe A en EUR	15,14 EUR	13,02 EUR	–
Actions de Classe A en GBP	25,83 GBP	30,87 GBP	–
Actions de Classe A en USD	20,26 USD	27,67 USD	10,89 USD
Actions de Classe B (EUR)	9,48 EUR	–	–
Actions de Classe B (GBP)	–	35,98 GBP	–
Actions de Classe B (USD)	12,44 USD	31,49 USD	–
Actions de Classe C Distribution en GBP	–	19,14 GBP	12,20 GBP
Actions de Classe C en GBP	21,65 GBP	22,24 GBP	15,38 GBP
Actions de Classe C en USD	13,37 USD	17,82 USD	11,32 USD
Actions de Classe I Distribution en EUR	–	–	10,27 EUR
Actions de Classe I en USD	25,93 USD	25,97 USD	13,34 USD
Actions de Classe J en EUR	–	15,40 EUR	–
Actions de Classe J en USD	–	22,90 USD	–
Actions de Classe P en USD	9,23 USD	–	–
Actions de Classe X Distribution en JPY	–	45.771,96 JPY	–
31 décembre 2021			
Actions de Classe A Distribution en GBP	26,51 GBP	34,02 GBP	–
Actions de Classe A Distribution en USD	–	10,54 USD	–
Actions de Classe A en EUR	15,95 EUR	13,97 EUR	–
Actions de Classe A en GBP	25,82 GBP	31,47 GBP	–
Actions de Classe A en USD	22,69 USD	31,58 USD	12,11 USD
Actions de Classe B (EUR)	9,99 EUR	–	–
Actions de Classe B (GBP)	–	36,67 GBP	–
Actions de Classe B (USD)	13,93 USD	35,95 USD	–
Actions de Classe C Distribution en GBP	–	21,00 GBP	12,05 GBP
Actions de Classe C en GBP	21,43 GBP	22,44 GBP	15,20 GBP
Actions de Classe C en USD	14,82 USD	20,13 USD	12,53 USD
Actions de Classe I Distribution en EUR	–	–	10,69 EUR
Actions de Classe I en GBP**	–	–	10,79 GBP
Actions de Classe I en USD	28,73 USD	29,64 USD	14,76 USD
Actions de Classe J en EUR	–	16,37 EUR	–
Actions de Classe J en USD	–	25,87 USD	–
Actions de Classe P en USD	10,18 USD	–	–
Actions de Classe X Distribution en JPY	–	46 788,56 JPY	–

* Classe d'actions S USD du Compartiment India Midcap Fund lancée au cours de l'exercice 2023.

** Classe d'actions I GBP du Compartiment India Fixed Income Fund liquidée au cours de l'exercice 2022, la dernière valeur nette d'inventaire par action étant de 10,53 GBP.

KOTAK FUNDS

ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES

INDIA ESG FUND

31 décembre 2023

Nombre d'actions/ Valeur nominale	Titre	Valeur de marché USD	Valeur de marché en pourcentage des actifs nets
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociés sur un autre marché réglementé			
Actions			
Inde			
143.019	Apollo Pipes	1.177.537	1,14
275.000	Apollo Tyres	1.500.703	1,46
750.000	Ashok Leyland	1.636.500	1,59
175.000	AU Small Finance Bank	1.656.120	1,61
375.000	Axis Bank	4.968.090	4,83
55.000	Bata India	1.091.625	1,06
289.948	Bharti Airtel	3.526.169	3,43
192.730	Bikaji Foods International	1.264.969	1,23
200.000	Brigade Enterprises	2.155.558	2,10
100.000	Carborundum Universal	1.338.165	1,30
103.687	Cipla	1.553.121	1,51
60.000	Dalmia Bharat	1.640.700	1,60
350.000	Fortis Healthcare	1.763.387	1,71
150.000	Godrej Consumer Products	2.039.337	1,98
100.000	Havells India	1.644.102	1,60
299.190	HDFC Bank	6.146.262	5,98
180.572	HDFC Life Insurance	1.403.498	1,36
325.000	Hindalco Industries	2.401.657	2,34
65.052	Hindustan Unilever	2.082.788	2,03
308.372	ICICI Bank	3.693.637	3,59
156.500	ICICI Bank ADR	3.791.995	3,69
80.000	ICICI Lombard General Insurance	1.365.423	1,33
199.190	IndusInd Bank	3.827.902	3,72
175.000	Infosys	3.245.146	3,16
73.958	Infosys ADR	1.373.030	1,34

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

KOTAK FUNDS

ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES (SUITE)

INDIA ESG FUND (SUITE)

31 décembre 2023

Nombre d'actions/ Valeur nominale	Titre	Valeur de marché USD	Valeur de marché en pourcentage des actifs nets
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociés sur un autre marché réglementé			
Actions (suite)			
Inde (suite)			
40.000	InterGlobe Aviation	1.426.430	1,39
75.000	Kajaria Ceramics	1.173.358	1,14
79.720	Larsen & Toubro	3.378.376	3,29
25.000	Maruti Suzuki India	3.095.528	3,01
150.000	Max Financial Services	1.720.420	1,67
300.000	Max Healthcare Institute	2.474.355	2,41
7.500	Nestle India	2.395.960	2,33
66.066	PVR Inox	1.317.334	1,28
190.000	Reliance Industries	5.902.883	5,74
128.688	Sun Pharmaceutical Industries	1.947.948	1,89
100.020	Tata Technologies	1.418.674	1,38
117.250	Tech Mahindra	1.793.413	1,74
43.500	Thermax	1.611.053	1,57
20.000	UltraTech Cement	2.524.665	2,46
1.500.000	Zomato	2.230.075	2,17
Etats-Unis			
40.000	Cognizant Technology Solutions Corp.	3.033.800	2,95
Total des Actions		95.731.693	93,11
Total des valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociés sur un autre marché réglementé		95.731.693	93,11

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

KOTAK FUNDS

ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES (SUITE)

INDIA ESG FUND (SUITE)

31 décembre 2023

Nombre d'actions/ Valeur nominale	Titre	Valeur de marché USD	Valeur de marché en pourcentage des actifs nets
	Autres valeurs mobilières		
	Fonds d'investissement		
	Irlande		
192	Goldman Sachs PLC - US\$ Liquid Reserves Fund	2.186.280	2,13
	Total des fonds d'investissement	2.186.280	2,13
	Total des autres valeurs mobilières	2.186.280	2,13
	Total des investissements	97.917.973	95,24
	Autres éléments d'actif et de passif, nets	4.895.785	4,76
	Valeur nette d'inventaire	102.813.758	100,00

Aucune variation de l'état du portefeuille-titres n'a été incluse dans le rapport. Cette information est disponible sur demande auprès de Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., l'Agent administratif de la Société.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

KOTAK FUNDS

ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES (SUITE)

INDIA MIDCAP FUND

31 décembre 2023

Nombre d'actions/ Valeur nominale	Titre	Valeur de marché USD	Valeur de marché en pourcentage des actifs nets
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociés sur un autre marché réglementé			
Actions			
Inde			
873.952	Aavas Financiers	16.094.430	0,42
1.042.967	Alkem Laboratories	65.215.287	1,69
318.461	Amber Enterprises India	12.000.729	0,31
972.924	Apollo Hospitals Enterprise	66.699.788	1,72
9.253.544	Apollo Tyres	50.497.535	1,31
14.614.899	Ashok Leyland	31.889.703	0,82
267.441	Atul	22.998.155	0,59
6.965.208	AU Small Finance Bank	65.915.554	1,70
3.910.085	Axis Bank	51.801.747	1,34
1.294.586	Balkrishna Industries	39.964.772	1,03
18.213.187	Bandhan Bank	52.842.288	1,37
17.006.104	Bank of Baroda	47.234.920	1,22
1.906.000	Bata India	37.829.760	0,98
6.065.745	Birlasoft	52.566.364	1,36
4.987.911	Brigade Enterprises	53.758.666	1,39
3.737.245	Carborundum Universal	50.010.499	1,29
5.883.278	Cholamandalam Investment & Finance	89.079.830	2,30
16.973.256	City Union Bank	30.395.538	0,79
993.685	Coforge	74.934.073	1,94
4.759.558	Container Corp. Of India	49.175.263	1,27
1.545.328	Coromandel International	23.246.736	0,60
12.667.310	Crompton Greaves Consumer Electricals	47.332.945	1,22
2.868.385	Cummins India	67.705.862	1,75
767.559	Dixon Technologies India	60.578.798	1,57
6.049.904	Emami	40.991.465	1,06
42.825.203	Federal Bank	80.371.083	2,08

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

KOTAK FUNDS

ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES (SUITE)

INDIA MIDCAP FUND (SUITE)

31 décembre 2023

Nombre d'actions/ Valeur nominale	Titre	Valeur de marché USD	Valeur de marché en pourcentage des actifs nets
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociés sur un autre marché réglementé			
Actions (suite)			
Inde (suite)			
11.826.316	Fortis Healthcare	59.583.932	1,54
462.967	Honasa Consumer	2.452.732	0,06
37.864	Honeywell Automation India	16.768.223	0,43
3.734.586	ICICI Bank	44.732.354	1,16
2.068.145	Indian Bank	10.462.087	0,27
4.687.630	Indian Renewable Energy Development Agency	5.791.684	0,15
3.271.546	Ipca Laboratories	43.768.849	1,13
5.077.610	Jindal Steel & Power	45.653.849	1,18
1.076.482	JK Cement	49.012.156	1,27
1.460.334	JK Tyre & Industries	6.990.704	0,18
3.132.423	Jubilant Foodworks	21.272.850	0,55
2.876.612	Kajaria Ceramics	45.003.946	1,16
6.710.126	Laurus Labs	34.694.408	0,90
22.168.247	Mahindra & Mahindra Financial Services	73.722.307	1,91
2.626.409	Mahindra Lifespace Developers	17.154.590	0,44
2.041.640	Mankind Pharma	48.646.407	1,26
7.586.920	Max Financial Services	87.017.947	2,25
3.639.125	Max Healthcare Institute	30.014.958	0,78
572.429	Metro Brands	8.752.567	0,23
32.984.192	Motherson Sumi Wiring India	24.479.425	0,63
1.642.973	Mphasis	54.100.312	1,40
11.317	MRF	17.624.840	0,46
396.597	Navin Fluorine International	18.366.626	0,47
3.776.863	Oberoi Realty	65.518.100	1,69
8.380.414	PB Fintech	80.038.652	2,07
1.092.767	Persistent Systems	97.049.913	2,51

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

KOTAK FUNDS

ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES (SUITE)

INDIA MIDCAP FUND (SUITE)

31 décembre 2023

Nombre d'actions/ Valeur nominale	Titre	Valeur de marché USD	Valeur de marché en pourcentage des actifs nets
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociés sur un autre marché réglementé			
Actions (suite)			
Inde (suite)			
764.274	PI Industries	32.295.648	0,84
4.935.143	PNC Infratech	20.845.950	0,54
33.288.297	Power Finance	153.071.715	3,96
932.577	Rolex Rings	28.247.376	0,73
28.744.473	Samvardhana Motherson International	35.220.862	0,91
3.177.339	Sansera Engineering	38.911.219	1,01
2.049.246	Sapphire Foods India	35.000.733	0,91
1.505.169	Schaeffler India	57.942.951	1,50
2.760.416	Sheela Foam	41.152.355	1,06
2.971.163	Shriram Finance	73.322.504	1,90
658.918	SKF India	36.429.822	0,94
1.675.089	SRF	49.913.338	1,29
833.062	Sundaram Finance	35.126.304	0,91
2.442.633	Sundram Fasteners	36.664.375	0,95
1.473.042	Supreme Industries	80.428.782	2,08
5.091.024	Syngene International	42.920.055	1,11
932.810	Tata Chemicals	12.378.272	0,32
4.809.315	Tech Mahindra	73.561.506	1,90
2.586.529	The Ramco Cements	31.719.397	0,82
1.884.688	Thermax	69.800.742	1,81
1.448.100	Torrent Pharmaceuticals	40.126.521	1,04
2.875.125	TVS Motor	70.002.202	1,81
269.300	UltraTech Cement	33.994.620	0,88
2.282.757	United Breweries	48.977.070	1,27
3.829.875	United Spirits	51.450.273	1,33
2.216.038	Varroc Engineering	14.760.536	0,38

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

KOTAK FUNDS

ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES (SUITE)

INDIA MIDCAP FUND (SUITE)

31 décembre 2023

Nombre d'actions/ Valeur nominale	Titre	Valeur de marché USD	Valeur de marché en pourcentage des actifs nets
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociés sur un autre marché réglementé			
Actions (suite)			
Inde (suite)			
1.930.300	Vedant Fashions	29.414.957	0,76
6.684.789	V-Guard Industries	23.488.171	0,61
2.475.351	Voltas	29.106.464	0,75
16.627.123	Zee Entertainment Enterprises	54.895.175	1,42
64.772.675	Zomato	96.298.592	2,49
Total des Actions		3.767.274.695	97,43
Total des valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociés sur un autre marché réglementé		3.767.274.695	97,43
Autres valeurs mobilières			
Fonds d'investissement			
Irlande			
6.546	Goldman Sachs PLC - US\$ Liquid Reserves Fund	74.546.276	1,93
Total des fonds d'investissement		74.546.276	1,93
Total des autres valeurs mobilières		74.546.276	1,93
Total des investissements		3.841.820.971	99,36
Autres éléments d'actif et de passif, nets		24.805.215	0,64
Valeur nette d'inventaire		3.866.626.186	100,00

Aucune variation de l'état du portefeuille-titres n'a été incluse dans le rapport. Cette information est disponible sur demande auprès de Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., l'Agent administratif de la Société.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

KOTAK FUNDS

ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES (SUITE)

INDIA FIXED INCOME FUND

31 décembre 2023

Nombre d'actions/ Valeur nominale	Titre	Valeur de marché USD	Valeur de marché en pourcentage des actifs nets
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociés sur un autre marché réglementé			
Titres de créance			
Inde			
400.000	Export-Import Bank of India 5,50 % 18/01/2033	413.056	7,30
300.000	HDFC Bank 5,69 % 02/03/2026	303.483	5,36
30.000.000	India Government Bond 5,79 % 11/05/2030	335.865	5,93
20.000.000	India Government Bond 6,19 % 16/09/2034	221.783	3,92
50.000.000	India Government Bond 6,22 % 16/03/2035	552.266	9,76
40.000.000	India Government Bond 6,79 % 15/05/2027	476.278	8,41
60.000.000	India Government Bond 7,26 % 14/01/2029	724.743	12,80
10.000.000	India Government Bond 8,25 % 22/09/2033	122.342	2,16
200.000	Indian Railway Finance 2,80 % 10/02/2031	171.820	3,04
250.000	Oil India 5,13 % 04/02/2029	249.901	4,42
250.000	ONGC Videsh 4,63 % 15/07/2024	248.688	4,39
200.000	Power Finance 3,90 % 16/09/2029	186.566	3,30
13.000.000	Power Finance 9,46 % 01/08/2026	161.982	2,86
200.000	REC 4,63 % 22/03/2028	195.330	3,45
250.000	Reliance Industries 3,63 % 12/01/2052	185.041	3,27
Ile Maurice			
200.000	CA Magnum Holdings 5,38 % 31/10/2026	186.500	3,29
Singapour			
200.000	ABJA Investment Pte Ltd. 5,45 % 24/01/2028	199.375	3,52
250.000	BPRL International Singapore 4,38 % 18/01/2027	243.713	4,31
Etats-Unis			
200.000	Periama Holdings LLC/DE 5,95 % 19/04/2026	197.292	3,49
Total des titres de créance		5.376.024	94,98

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

KOTAK FUNDS

ETAT DU PORTEFEUILLE-TITRES (SUITE)

INDIA FIXED INCOME FUND (SUITE)

31 décembre 2023

Nombre d'actions/ Valeur nominale	Titre	Valeur de marché USD	Valeur de marché en pourcentage des actifs nets
	Total des valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociés sur un autre marché réglementé	5.376.024	94,98
	Total des investissements	5.376.024	94,98
	Autres éléments d'actif et de passif, nets	283.848	5,02
	Valeur nette d'inventaire	5.659.872	100,00

Aucune variation de l'état du portefeuille-titres n'a été incluse dans le rapport. Cette information est disponible sur demande auprès de Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., l'Agent administratif de la Société.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

KOTAK FUNDS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2023

1. Généralités

Kotak Funds (la « Société ») est une Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois. La Société, constituée le 12 septembre 2007, est enregistrée en vertu de la Partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

La Société offre aux investisseurs le choix entre plusieurs Classes d'Actions (individuellement, une « Classe ») qui peuvent être émises dans le cadre de différents Compartiments. Au 31 décembre 2023, la Société comprenait les Compartiments suivants :

- Kotak Funds - India ESG Fund ;
- Kotak Funds - India Midcap Fund ; et
- Kotak Funds - India Fixed Income Fund.

Les Classes d'Actions suivantes étaient en circulation au 31 décembre 2023 :

- (i) Actions de Classe A disponibles pour tous les investisseurs.
- (ii) Actions de Classe I, J et S réservées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle qu'amendée. Les Actions de Classe J sont uniquement disponibles pour le Compartiment India Midcap Fund.
- (iii) Actions de Classe B disponibles pour les investisseurs qui, au moment de la réception de l'ordre de souscription concerné, sont des clients de certains distributeurs désignés par le Distributeur principal dans le but spécifique de la distribution des Actions de Classe B. Cette Classe est uniquement disponible pour les Compartiments India ESG Fund et India Midcap Fund.
- (iv) Actions de Classe X, lesquelles sont uniquement disponibles dans certaines juridictions et seront offertes à la discrétion du Distributeur principal.
- (v) Actions de Classe C, qui peuvent, dans certaines circonstances précises, être distribuées dans certains pays et via certains distributeurs ou sous-distributeurs que le Distributeur principal considère à son entière discrétion comme des investisseurs « wholesale » fournissant des services à d'autres investisseurs.
- (vi) Les Actions de Classe P sont réservées à certains investisseurs institutionnels, dans certaines circonstances, sur recommandation du Distributeur principal.

Les Compartiments ont pour principal objectif d'investir dans des valeurs mobilières suffisamment liquides et dans d'autres actifs éligibles afin de dégager des rendements au profit des investisseurs.

La Société a constitué les sociétés India Bluechip (Mauritius) Ltd (« la filiale Bluechip ») le 14 décembre 2009 et India Midcap (Mauritius) Ltd (« la filiale Midcap ») le 19 avril 2010.

2. Résumé des principales méthodes comptables

a) Base d'établissement

Les états financiers ont été préparés selon le principe de continuité d'exploitation, conformément aux exigences légales et réglementaires luxembourgeoises applicables aux fonds d'investissement.

b) Etats financiers

Les états financiers des Compartiments India ESG Fund et India Midcap Fund sont présentés sur une base consolidée. L'état des actifs nets, le compte de résultat et l'état des variations des actifs nets sont établis en USD pour chaque Compartiment.

KOTAK FUNDS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2023 (SUITE)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b) Etats financiers (suite)

L'état combiné des actifs nets et l'état combiné des opérations et des variations des actifs nets correspondent à la somme des états de chaque Compartiment. Les filiales étant des filiales à 100 % de la Société, l'ensemble de leurs actifs et passifs ainsi que leurs revenus et charges sont incorporés dans l'état des actifs nets et dans le compte de résultat des Compartiments concernés. Tous les placements détenus par les filiales sont repris dans l'état du portefeuille-titres des Compartiments respectifs.

c) Conversion de devises

Les actifs et passifs libellés dans des devises autres que la devise de référence des Compartiments ont été convertis dans cette dernière aux taux de change en vigueur à la date des présents états financiers. Les transactions effectuées au cours de l'exercice dans des devises autres que la devise de référence ont été converties sur la base des taux de change en vigueur à la date des transactions. Les taux de change en vigueur au 31 décembre 2023 sont les suivants :

USD/CHF	0,8395
USD/EUR	0,9048
USD/GBP	0,7859
USD/INR	83,2035
USD/JPY	140,9800

d) Investissements

Les titres qui sont cotés sur des Marchés Réglementés, qui fonctionnent régulièrement, sont reconnus et ouverts au public, sont évalués sur base du dernier prix disponible sur le marché principal pour le titre concerné.

Les titres cotés sur les bourses indiennes sont évalués sur base du prix de clôture de la Bourse Nationale ou, à défaut, le prix de clôture de la Bourse de Mumbai (BSE) sera considéré ou, à défaut, le prix de clôture d'une quelconque autre bourse sur laquelle le titre est négocié.

Les titres qui ne sont pas cotés sur des Marchés Réglementés, qui fonctionnent régulièrement, sont reconnus et ouverts au public, sont évalués sur base du dernier prix disponible.

Au cas où des circonstances extraordinaires rendent une telle évaluation impraticable ou inappropriée, les Administrateurs peuvent, à leur discrétion, de manière prudente et de bonne foi, adopter d'autres méthodes d'évaluation s'ils considèrent que de telles méthodes d'évaluation reflètent de manière plus appropriée la valeur des titres et sont conformes aux pratiques comptables, ceci afin de parvenir à une meilleure évaluation des actifs de la Société.

Les gains ou pertes découlant de la vente de titres sont calculés sur la base de leur produit de cession net et de leur coût moyen.

e) Revenus et charges

Les dividendes générés par les placements en actions de la Société sont comptabilisés en tant que revenus dans le compte de résultat lorsque le titre concerné est coté ex-dividende, après déduction des retenues à la source applicables, le cas échéant. Les intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils échoient (en tenant compte du coupon de l'actif), sauf si leur encaissement risque de poser problème. Les revenus d'intérêts sont échus quotidiennement et

KOTAK FUNDS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2023 (SUITE)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

e) Revenus et charges (suite)

peuvent inclure l'amortissement des primes et la désactualisation des décotes. Les intérêts perçus sur les dépôts bancaires sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Lorsque la Société encourt une dépense relative à un Compartiment particulier ou à une action prise en rapport avec celui-ci, cette dépense est imputée au Compartiment concerné. Si une dépense de la Société ne peut être mise à charge d'un Compartiment particulier, cette dépense sera imputée à tous les Compartiments au prorata de leur VNI ou selon toutes autres modalités que les Administrateurs jugeront équitables.

Nonobstant les dispositions du paragraphe précédent, toutes les dettes de la Société, quel que soit le Compartiment auquel elles sont imputables, engageront la Société dans son ensemble, sauf convention contraire avec les créanciers.

f) Contrats de change à terme

La Société peut conclure des contrats de change à terme afin de couvrir son exposition au risque de change. La valeur comptable de ces contrats correspond à la plus ou moins-value qui serait réalisée si la position était dénouée à la date d'évaluation. Elle est comptabilisée comme un gain ou une perte latent(e). A l'échéance du contrat, le gain ou la perte est enregistré(e) sous la rubrique « Gain/perte net(te) réalisé(e) sur les contrats de change à terme ».

g) Contrats futures

Les futures sur instruments financiers sont évalués au prix de règlement négocié en bourse. Les dépôts de marge initiaux sont effectués au moment de la conclusion des contrats, sous forme de liquidités ou de titres. Au cours de l'exercice de validité des contrats, les fluctuations de leur valeur sont comptabilisées quotidiennement en tant que gains et pertes latent(e)s sur la base de la méthode « mark-to-market » afin de refléter la valeur de marché du contrat à la fin de chaque jour ouvrable. Des appels de marge sont payés ou reçus en fonction des pertes ou gains encourus. Au terme d'un contrat, le Compartiment enregistre un gain ou une perte réalisé(e) égal(e) à la différence entre les produits, ou coûts, de la transaction de clôture et le coût initial du contrat.

h) Contrats d'options

Les primes perçues sur l'émission d'options sont enregistrées sous la rubrique « passifs » tandis que les primes payées pour l'achat d'options sont enregistrées sous la rubrique « actifs » de l'état des actifs nets. Les contrats d'options en circulation à la clôture de l'exercice sont évalués au dernier cours connu sur les bourses ou les marchés réglementés. Les gains et pertes réalisés et l'évolution des gains et pertes latents sont enregistrés dans le compte de résultat. Au 31 décembre 2023, aucun contrat n'était en cours.

i) Contrats de swap

Le Fonds peut conclure des contrats de swap. Ceux-ci peuvent être négociés et structurés individuellement afin d'inclure une exposition à différents types d'investissements ou facteurs de marché. En fonction de leur structure, les contrats de swap peuvent augmenter ou réduire l'exposition du Fonds à des stratégies, des actions, des taux d'intérêt à long ou court terme, des valeurs en devises, des taux d'emprunt des entreprises ou d'autres facteurs. Les contrats de swap peuvent revêtir diverses formes et répondent à différentes appellations. Ils peuvent faire augmenter ou diminuer la volatilité globale du Fonds selon la manière dont ils sont utilisés. L'élément déterminant de la performance de contrats de swap est l'évolution de la valeur des actions individuelles, de la valeur nette d'inventaire du Fonds, d'un taux d'intérêt donné, d'une devise ou d'autres facteurs servant à déterminer le montant des paiements dus aux et par les contreparties. Si un contrat de swap procède à un appel de versements auprès du Fonds,

KOTAK FUNDS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2023 (SUITE)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

i) Contrats de swap (suite)

celui-ci doit être prêt à effectuer ces paiements dès qu'ils sont exigibles. En outre, si la solvabilité d'une contrepartie baisse, la valeur des contrats de swap conclus avec cette contrepartie est susceptible de diminuer, et d'entraîner des pertes pour le Fonds. Au 31 décembre 2023, aucun contrat de swap n'était en cours.

j) Distribution de dividendes

Différentes Classes d'Actions peuvent être créées au sein de chaque Compartiment. Il peut s'agir de Classes d'« Actions de distribution », qui donnent droit au paiement de dividendes réguliers, ou de Classes d'« Actions de capitalisation », dont les revenus sont réinvestis. Les dividendes déclarés par la Société seront payés à chaque Actionnaire concerné dans la devise du Compartiment ou de la Classe d'Actions au titre duquel/de laquelle ils sont versés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a distribué les dividendes suivants :

India ESG Fund	Date de détachement	Date de paiement	Dividende par action	Total des dividendes payés (USD)
Actions de Classe A Distribution en GBP	13 février 2023	21 février 2023	0,3747 USD	5.148
Actions de Classe A Distribution en GBP	11 mai 2023	19 mai 2023	0,3902 USD	5.383
Actions de Classe A Distribution en GBP	11 août 2023	22 août 2023	0,6215 USD	8.963
Actions de Classe A Distribution en GBP	13 novembre 2023	21 novembre 2023	0,4654 USD	6.673
				26.167
India Midcap Fund	Date de détachement	Date de paiement	Dividende par action	Total des dividendes payés (USD)
Actions de Classe A Distribution en GBP	13 février 2023	21 février 2023	0,4835 USD	15.767
Actions de Classe C Distribution en GBP	13 février 2023	21 février 2023	0,3022 USD	14.873
Actions de Classe X Distribution en JPY	13 février 2023	21 février 2023	2,2600 USD	6.633.798
				6.664.438
Actions de Classe A Distribution en GBP	11 mai 2023	19 mai 2023	0,5034 USD	16.674
Actions de Classe C Distribution en GBP	11 mai 2023	19 mai 2023	0,3146 USD	16.610
Actions de Classe X Distribution en JPY	11 mai 2023	19 mai 2023	2,2421 USD	8.177.138
				8.210.422
Actions de Classe A Distribution en GBP	11 août 2023	22 août 2023	0,8245 USD	28.515
Actions de Classe A Distribution en USD	11 août 2023	22 août 2023	0,2000 USD	7.953
Actions de Classe C Distribution en GBP	11 août 2023	22 août 2023	0,5074 USD	29.956
Actions de Classe X Distribution en JPY	11 août 2023	22 août 2023	3,4527 USD	19.468.488
				19.534.912
Actions de Classe A Distribution en GBP	13 novembre 2023	21 novembre 2023	0,6246 USD	20.354
Actions de Classe A Distribution en USD	13 novembre 2023	21 novembre 2023	0,1500 USD	12.158
Actions de Classe C Distribution en GBP	13 novembre 2023	21 novembre 2023	0,3919 USD	23.644
Actions de Classe X Distribution en JPY	13 novembre 2023	21 novembre 2023	2,6350 USD	17.881.604
				17.937.760
				52.347.532

KOTAK FUNDS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2023 (SUITE)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

k) Swing pricing

Dans certaines circonstances, notamment lors de transactions de grande ampleur, les coûts d'investissement et/ou de désinvestissement peuvent grever les intérêts des Actionnaires dans un Compartiment. Afin d'éviter cet impact négatif également appelé « dilution », les Administrateurs peuvent permettre un ajustement de la Valeur Nette d'Inventaire par Action en tenant compte de l'écart entre le cours acheteur et vendeur des titres et des devises ainsi que des droits et frais de transaction payables lors de l'acquisition ou de la vente d'actifs si, suite à l'addition de toutes les souscriptions, de tous les rachats et de toutes les conversions au sein de ce Compartiment, l'activité nette se révèle supérieure à un seuil (le « Seuil ») déterminé de temps à autre par les Administrateurs, des actifs nets totaux du Compartiment un Jour d'Evaluation donné. Ces ajustements peuvent varier d'un Compartiment à un autre et ne peuvent dépasser 0,5 % de la Valeur Nette d'Inventaire par Action initiale.

L'ajustement est appliqué à l'activité du capital au niveau des Compartiments et ne tient pas compte des circonstances spécifiques de chaque transaction individuelle des investisseurs.

La Société applique actuellement l'ajustement à tous ses Compartiments.

Description de la procédure de Swing Pricing :

Si, lors d'un Jour d'évaluation donné, les mouvements de capitaux nets entraînent un flux d'actifs entrant supérieur au Seuil applicable au Compartiment concerné, la Valeur nette d'inventaire utilisée pour exécuter les souscriptions, rachats et conversions d'actions dudit Compartiment sera ajustée à la hausse dans des proportions déterminées en tant que de besoin par les Administrateurs.

Si, lors d'un Jour d'évaluation donné, les mouvements de capitaux nets entraînent un flux d'actifs sortant supérieur au Seuil applicable au Compartiment concerné, la Valeur nette d'inventaire utilisée pour exécuter les souscriptions, rachats et conversions d'actions dudit Compartiment sera ajustée à la baisse dans des proportions déterminées en tant que de besoin par les Administrateurs.

Au 31 décembre 2023, aucun Compartiment n'avait procédé à des ajustements de « swing pricing ».

Le tableau suivant résume le facteur d'ajustement maximum applicable par les Compartiments au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 :

Compartiment	Facteur d'ajustement maximum
India ESG Fund	0,353 %
India Midcap Fund	0,353 %
India Fixed Income Fund	0,115 %

3. Commissions de gestion

En rémunération de ses services de Gestionnaire, Kotak Mahindra Asset Management (Singapore) Pte. Ltd perçoit de la Société des commissions de gestion. Les commissions de gestion sont calculées sur la base d'un pourcentage annuel donné de la valeur nette d'inventaire des différents Compartiments.

Les pourcentages maximum retenus au 31 décembre 2023 sont les suivants :

KOTAK FUNDS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2023 (SUITE)

3. Commissions de gestion (suite)

Kotak Funds - India ESG Fund

Classe A : 2,00 % Classe I : 1,00 % Classe B : 2,00 % Classe X : 1,00 % Classe C : 1,00 % Classe S : 0,85 %
Classe P : 1,50 %*

Kotak Funds - India Midcap Fund

Classe A : 2,00 % Classe I : 2,00 % Classe B : 2,00 % Classe X : 1,00 %** Classe J : 1,00 % Classe C : 1,00 %
Classe S : 0,85 % Classe P : 1,50 %*

Kotak Funds - India Fixed Income Fund

Classe A : 1,20 %*** Classe I : 0,75 %*** Classe C : 0,75 %*** Classe P : 1,00 %*

* Le Gestionnaire a convenu avec la Société de renoncer contractuellement à 1,00 % de la commission de gestion due au titre de la Classe P des Compartiments India ESG et India Midcap, et à 0,50 % de la commission de gestion due au titre de la Classe P du Compartiment India Fixed Income depuis le lancement de cette dernière.

** Le Gestionnaire a convenu avec la Société de renoncer contractuellement à 0,25 % de la commission de gestion due au titre de la Classe X du Compartiment India Midcap depuis le lancement de cette dernière.

*** En ce qui concerne les actions des Classes A, C et I, dans la mesure où les frais d'exploitation annuels totaux de la Société imputables à une Classe donnée (hors frais de courtage, charges d'intérêts, impôts et frais exceptionnels) sont supérieurs à 1,60 % pour les actions de Classe A et à 1,20 % pour les actions des Classes C et I, le Gestionnaire accepte de renoncer à la commission de gestion lui étant due par la Société dans la mesure où ce dépassement est supérieur au montant de la commission de gestion imputable à la Classe concernée et le Gestionnaire accepte de rembourser à la Société, au titre de la Classe concernée, le montant correspondant au dépassement du montant de la commission de gestion imputable à la Classe. Ces montants sont inclus dans l'état des actifs nets sous « Remboursements des frais à recevoir » et dans le compte de résultat sous « Remboursements des frais ».

Pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023, les commissions de gestion s'élevaient à 1.239.549 USD pour le Compartiment India ESG Fund, à 21.989.198 USD pour le Compartiment India Midcap Fund et à 53.023 USD pour le Compartiment India Fixed Income Fund.

4. Commissions d'administration et de dépositaire

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., en sa qualité d'agent administratif et de banque dépositaire, reçoit de la Société des commissions, calculées sur la base de sa Valeur nette d'inventaire globale. Ces commissions sont les suivantes :

	Commission d'administration	Commission de dépositaire	Frais de garde (marchés indien et américain)
0 USD – 500.000.000 USD	0,025 %	0,0045 %	0,010 %
500.000.000 USD – 1.000.000.000 USD	0,020 %	0,0045 %	0,010 %
Au-delà de 1.000.000.000 USD	0,015 %	0,0045 %	0,010 %

Les commissions d'administration et de dépositaire sont soumises à un minimum de 10.000 USD par an et par Compartiment.

Les commissions de chaque Compartiment sont présentées séparément dans le compte de résultat.

L'Agent administratif des filiales, IQEQ (Mauritius), perçoit les commissions suivantes chaque année :

- Au titre des services d'agent administratif, d'agent de registre et de secrétaire de la société : Pour la filiale Midcap, 10.000 USD p.a. pour une VNI de 20 millions USD maximum, 20.000 USD p.a. pour une VNI de 50 millions USD maximum et 30.000 USD p.a. pour une VNI supérieure à 50 millions USD. Pour la filiale Bluechip, 25.000 USD p.a.

KOTAK FUNDS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2023 (SUITE)

4. Commissions d'administration et de dépositaire (suite)

- (ii) Au titre des services liés à la préparation et au dépôt des déclarations d'impôts annuelles à l'Ile Maurice : 1.000 USD.
- (iii) Au titre des services liés à l'attestation de résidence fiscale : 500 USD.
- (iv) Pour l'administration : 2.000 USD par administrateur.
- (v) Pour les services du Money Laundering Reporting officer : 800 USD.
- (vi) Pour les droits de licence, 6.960 USD pour la filiale Midcap et 2.425 USD pour la filiale Bluechip.

5. Taxe d'abonnement

Conformément à la législation et à la pratique en vigueur, la Société n'est assujettie à aucun impôt sur le revenu ou les plus-values au Luxembourg. La Société est soumise à la taxe d'abonnement au taux de 0,05 % par an, sauf en ce qui concerne les Classes d'Actions réservées aux investisseurs institutionnels, qui bénéficient d'un taux réduit de 0,01 %.

6. Imposition

Conséquences fiscales des investissements directs

La Société peut investir en Inde directement ou par l'entremise des Filiales. Dans le cas d'un investissement direct en Inde, la Société peut être assujettie à l'impôt sur ses revenus et/ou ses plus-values et être potentiellement soumise à d'autres taxes ou prélèvements dont elle est redevable en vertu de la législation indienne applicable. Il se peut que tout ou partie des montants dus ne soient pas récupérables et/ou couverts par la convention de double imposition conclue entre le Grand-Duché de Luxembourg et l'Inde.

Conséquences fiscales des investissements réalisés par le biais de filiales

L'imposition du revenu des investissements des Filiales Mauriciennes est régie par les dispositions de l'Income Tax Act de 1961, tel qu'amendé par le Finance Act de 2015, (l'« ITA »), interprétées conjointement à celles de la convention de double imposition conclue entre l'Inde et l'Ile Maurice, modifiée par le protocole du 10 mai 2016 (la « Convention de Double Imposition entre l'Inde et l'Ile Maurice »). Conformément à la Section 90(2) de l'ITA, les dispositions de l'ITA s'appliquent uniquement dans la mesure où elles sont plus favorables que les dispositions de la Convention de Double Imposition conclue entre l'Inde et l'Ile Maurice.

Il ne peut toutefois être garanti que la Convention de Double Imposition conclue entre l'Inde et l'Ile Maurice restera en vigueur tout au long de l'existence des Filiales Mauriciennes ni que les Filiales Mauriciennes seront habilitées ou pourront continuer à bénéficier des avantages offerts par la Convention de Double Imposition conclue entre l'Inde et l'Ile Maurice.

Afin de pouvoir tirer avantage des dispositions favorables de la Convention de Double Imposition conclue entre l'Inde et l'Ile Maurice, les Filiales Mauriciennes doivent être résidentes fiscales à l'Ile Maurice. Toutes les Filiales Mauriciennes possèdent actuellement un certificat de résidence fiscale émis par les autorités fiscales mauriciennes et sont priées de renouveler ledit certificat de résidence fiscale sur une base annuelle.

Les dispositions de l'ITA relatives aux Règles générales de lutte contre l'évasion fiscale (« GAAR ») sont entrées en vigueur le 1^{er} avril 2017. Ces règles ne s'appliquent pas à tout revenu imputable à (ou considéré comme étant imputable à), ou perçu (ou considéré comme ayant été perçu) par toute personne, suite à un transfert d'investissements effectué avant le 1^{er} avril 2017. Elles s'appliquent en revanche à tout accord, quelle que soit la date à laquelle il a été conclu, eu égard aux avantages fiscaux obtenus aux termes dudit accord à compter du 1^{er} avril 2017. Les autorités fiscales peuvent appliquer les GAAR à une transaction afin de déroger aux avantages offerts par toute convention fiscale, y compris la Convention de Double Imposition entre l'Inde et l'Ile Maurice. Les dispositions des GAAR ne s'appliquent pas aux personnes non résidentes lorsque celles-ci détiennent un investissement effectué au moyen d'instruments dérivés offshore ou autre, directement ou indirectement, dans un Foreign Portfolio Investor (FPI). Les dispositions des GAAR ne s'appliquent en outre pas aux FPI lorsque ceux-ci ne réclament pas les avantages découlant de conventions de double imposition et investissent dans des titres indiens sans l'autorisation préalable de l'autorité compétente au sens des SEBI (FPI) Regulations.

KOTAK FUNDS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2023 (SUITE)

6. Imposition (suite)

Les Filiales Mauriciennes peuvent percevoir des revenus sous la forme de gains en capital, de dividendes et d'intérêt. Les conséquences fiscales pour les Filiales Mauriciennes du fait de l'application de la Convention de Double Imposition conclue entre l'Inde et l'Ile Maurice et des dispositions de l'ITA sont les suivantes :

(i) Pour les investissements réalisés jusqu'au 31 mars 2017

Les plus-values des Filiales Mauriciennes découlant du transfert/de la vente de valeurs mobilières indiennes émises par des sociétés indiennes ne seront pas soumises à l'impôt en Inde.

(ii) Pour tout investissement réalisé à compter du 1^{er} avril 2017 et transféré/vendu jusqu'au 31 mars 2019

Les plus-values des Filiales Mauriciennes issues du transfert/de la vente d'actions d'une société indienne seront soumises à l'impôt en Inde, à un taux d'imposition qui pourra être limité à 50 % du taux d'imposition des plus-values applicable en Inde sous réserve du respect de la clause « Limitation of Benefits ».

(iii) Pour tout investissement réalisé à compter du 1^{er} avril 2017 et transféré/vendu à compter du 1^{er} avril 2019

Les plus-values des Filiales Mauriciennes issues du transfert/de la vente d'actions d'une société indienne seront soumises à l'impôt en Inde, au taux d'imposition domestique applicable sur les plus-values.

Les plus-values des Filiales Mauriciennes découlant du transfert/de la vente de toutes autres valeurs mobilières indiennes (y compris les FCCB ou GDR ou ADR) émises par des sociétés indiennes (à l'exception des actions de sociétés indiennes), quelle que soit la date du placement, ne seront pas soumises à l'impôt en Inde.

Le droit à l'exonération au titre des plus-values à long terme réalisées sur le transfert d'actions cotées vers une société indienne, une part d'un fonds de placement orienté actions ou une part d'une société fiduciaire (« titre spécifié ») a été retiré à compter de l'exercice commençant au 1^{er} avril 2018. Les plus-values à long terme supérieures à 100.000 INR découlant d'acquisitions notifiées sont imposables à un taux de 10 % (plus surcoûts et impôts). Le prix d'achat d'un titre spécifié acquis avant le 1^{er} février 2018 correspond au montant le plus élevé entre (1) le coût d'acquisition réel et (2) la somme la moins élevée entre (a) la juste valeur de marché au 31 janvier 2018 et (b) la pleine valeur de la contrepartie reçue sur le transfert du titre.

Les dividendes sur actions reçus de la part d'une société indienne et sur lesquels un impôt sur la distribution de dividendes a été payé, sont exempts d'impôt pour les Actionnaires. Les dividendes déclarés ou distribués à partir du 1^{er} avril 2021 ne seront pas soumis à la TDD au niveau de la société indienne distributrice mais les Actionnaires non résidents seront redevables d'une taxe de 20 % plus surcoûts et impôts, sous réserve des avantages prévus par la convention fiscale, le cas échéant.

Les revenus d'intérêt perçus par les Compartiments luxembourgeois et les Filiales mauriciennes à partir d'obligations d'entreprises ou d'Etat indiennes libellées en roupies seront imposés au taux de 5 % (plus surcoûts et impôts applicables), sous réserve de certaines conditions. Le taux d'imposition concessionnel des intérêts à payer était disponible jusqu'au 30 juin 2023.

7. Rémunération et dépenses des Administrateurs

Outre leur rémunération, les Administrateurs peuvent prétendre au remboursement des frais de déplacement, d'hôtel et autres frais accessoires qu'ils ont raisonnablement engagés pour assister aux réunions du Conseil d'administration ou aux Assemblées générales de la Société. La rémunération et les dépenses totales des Administrateurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevaient à 25.000 EUR.

KOTAK FUNDS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2023 (SUITE)

8. Commission de la Société de gestion

Le 12 septembre 2007, FundRock Management Company S.A. a été désignée en qualité de Société de gestion, conformément aux exigences de la Directive 85/611/CEE du 20 décembre 1985 relative aux Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (Directive OPCVM III).

La Société de gestion est chargée de fournir quotidiennement, sous le contrôle des Administrateurs de la Société, des services d'administration, de commercialisation et de gestion d'investissements à l'ensemble des Compartiments de la Société.

La Société de gestion a délégué ses fonctions de gestion d'investissements à Kotak Mahindra Asset Management (Singapore) Pte. Ltd, le Gestionnaire des actifs de la Société.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. a été désignée pour remplir des fonctions d'administration centrale pour le compte de la Société en vertu d'une convention de délégation conclue avec la Société de gestion relativement à ces fonctions.

La Société de gestion, FundRock Management Company S.A., est en droit de percevoir une commission au titre des services qu'elle fournit à la Société, calculée comme suit :

Actifs de la Société jusqu'à 100 millions EUR : 0,05 % par an

Actifs de la Société au-delà de 100 millions et jusqu'à 500 millions EUR : 0,04 % par an

Actifs de la Société supérieurs à 500 millions EUR : 0,03 % par an

Une commission mensuelle minimale de 5.000 EUR (5.526 USD) s'appliquera au niveau de la Société si le montant total de la commission (en points de base) pour la Société n'atteint pas le plancher applicable. Une commission mensuelle minimale supplémentaire de 1.250 EUR (1.382 USD) s'appliquera au niveau de la Société pour chaque nouveau compartiment si le montant total de la commission (en points de base) pour la Société n'atteint pas le plancher applicable.

9. Frais de transaction

Les frais de transaction se composent des frais de courtage et des autres frais liés aux transactions.

Les frais de courtage, incluant les commissions et les impôts de bourse, résultent des achats et ventes de titres au cours de l'exercice sous revue. Ces frais sont compris dans le coût des titres acquis et déduits des produits des ventes de titres.

Les frais liés aux transactions incluent les frais de transaction de titres et de futures.

Les frais de transaction totaux payés par les Compartiments au cours de l'exercice sont les suivants :

Compartiment	Devise	Frais de courtier	Frais liés aux transactions (Commission bancaire)	Total
		USD	USD	USD
India ESG Fund	USD	547.848	15.628	563.476
India Midcap Fund	USD	9.456.815	254.506	9.711.321
India Fixed Income Fund	USD	34	6.828	6.862

KOTAK FUNDS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2023 (SUITE)

10. Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2023, le Compartiment Kotak Funds - India Fixed Income Fund avait conclu les contrats de change à terme suivants avec HSBC Bank Plc, London :

Contrepartie	Date d'échéance	Devise achetée	Montant acheté	Devise vendue	Montant vendu	Gain latent	(Perte) latente
						USD	USD
HSBC Bank Plc, London	16 janvier 2024	INR	29.194.620	USD	(350.000)	726	-
HSBC Bank Plc, London	29 janvier 2024	INR	37.576.800	USD	(450.000)	1.226	-
HSBC Bank Plc, London	18 mars 2024	INR	29.273.510	USD	(350.000)	902	-
HSBC Bank Plc, London	29 mars 2024	INR	33.568.520	USD	(400.000)	2.219	-
HSBC Bank Plc, London	23 avril 2024	INR	50.411.880	USD	(600.000)	3.338	-
HSBC Bank Plc, London	8 mai 2024	INR	46.130.535	USD	(550.000)	1.702	-
						10.113	

11. Contrats futures

Au 31 décembre 2023, le Compartiment Kotak Funds - India Midcap Fund avait conclu les contrats futures suivants :

Devise	Nombre de contrats achetés/ (vendus)	Sous-jacent	Date d'échéance	Contrepartie	Engagement notionnel	Gain latent	(Perte) latente
					USD	USD	USD
USD	1.087	Indice Nifty 50	25 janvier 2024	Morgan Stanley PLC	47.513.173	684	-
USD	1.095	Indice Nifty 50	25 janvier 2024	Goldman Sachs PLC	47.600.148	263.397	-
					95.113.321	264.081	

12. Événements survenus au cours de l'exercice

Aucun événement important affectant la Société n'est survenu au cours de l'exercice.

13. Information concernant la distribution des Actions en Suisse ou depuis la Suisse

Représentant juridique de la Société en Suisse : BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Suisse, a été désigné Représentant et Service de Paiements de la Société en Suisse.

Les Prospectus, Statuts et rapports annuel et semestriel de la Société peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Représentant juridique en Suisse. Le détail de l'ensemble des transactions effectuées pour le compte de chaque Compartiment au cours de la période sous revue peut être obtenu gratuitement auprès du Représentant juridique en Suisse.

KOTAK FUNDS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2023 (SUITE)

14. Opérations de financement sur titres

Les Compartiments n'ont pas effectué d'opérations de financement sur titres telles que définies dans le Règlement (UE) no 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le Règlement (UE) no 648/2012, à savoir les total return swaps, les accords de prise et de mise en pension et les opérations de prêts de titres.

15. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu après la clôture de l'exercice.

KOTAK FUNDS

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES NON REVISEES

Total Expense Ratio (TER)

Le TER a été calculé par l'Agent administratif, conformément aux exigences de la directive pour le calcul et la publication du TER de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS).

Les TER pour l'exercice sous revue sont les suivants :

Kotak Funds - India ESG Fund (USD)	2023
Actions de Classe A Distribution en GBP	2,30 %
Actions de Classe A en EUR	2,30 %
Actions de Classe A en GBP	2,30 %
Actions de Classe A en USD	2,30 %
Actions de Classe B (EUR)	2,30 %
Actions de Classe B (USD)	2,34 %
Actions de Classe C en GBP	1,31 %
Actions de Classe C en USD	1,31 %
Actions de Classe I en USD	1,25 %
Actions de Classe P en USD	0,77 %
Kotak Funds - India MidCap Fund (USD)	
Actions de Classe A Distribution en GBP	2,16 %
Actions de Classe A Distribution en USD	2,16 %
Actions de Classe A en EUR	2,20 %
Actions de Classe A en GBP	2,16 %
Actions de Classe A en USD	2,16 %
Actions de Classe B (GBP)	2,15 %
Actions de Classe B (USD)	2,16 %
Actions de Classe C Distribution en GBP	1,15 %
Actions de Classe C en GBP	1,16 %
Actions de Classe C en USD	1,16 %
Actions de Classe I en USD	2,13 %
Actions de Classe J en EUR	1,11 %
Actions de Classe J en USD	1,12 %
Actions de Classe S en USD*	0,96 %
Actions de Classe X Distribution en JPY	0,91 %
Kotak Funds - India Fixed Income Fund (USD)	
Actions de Classe A en USD	1,60 %
Actions de Classe C Distribution en GBP	1,20 %
Actions de Classe C en GBP	1,20 %
Actions de Classe C en USD	1,20 %
Actions de Classe I Distribution en EUR	1,20 %
Actions de Classe I en USD	1,20 %

* Classe d'actions S USD du Compartiment India Midcap Fund lancée au cours de l'exercice 2023.

KOTAK FUNDS

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES NON REVISEES (SUITE)

Performance depuis le début de l'année

	2023	2022	2021
Kotak Funds - India ESG Fund (USD)			
Actions de Classe A Distribution en GBP	10,52 %	(0,08 %)	24,19 %
Actions de Classe A en EUR	12,63 %	(5,08 %)	33,70 %
Actions de Classe A en GBP	10,52 %	0,04 %	24,85 %
Actions de Classe A en USD	16,64 %	(10,71 %)	23,56 %
Actions de Classe B (EUR)	12,63 %	(5,11 %)	(0,10 %)
Actions de Classe B (USD)	16,63 %	(10,70 %)	23,57 %
Actions de Classe C en GBP	11,62 %	1,03 %	26,13 %
Actions de Classe C en USD	17,81 %	(9,78 %)	24,75 %
Actions de Classe I en USD	17,86 %	(9,75 %)	24,84 %
Actions de Classe P en USD	18,45 %	(9,33 %)	1,80 %
Kotak Funds - India MidCap Fund (USD)			
Actions de Classe A Distribution en GBP	19,34 %	(1,85 %)	38,38 %
Actions de Classe A Distribution en USD	25,95 %	(12,24 %)	(0,04 %)
Actions de Classe A en EUR	21,62 %	(6,80 %)	48,93 %
Actions de Classe A en GBP	19,34 %	(1,91 %)	39,19 %
Actions de Classe A en USD	25,95 %	(12,38 %)	37,65 %
Actions de Classe B (GBP)	19,35 %	(1,88 %)	39,17 %
Actions de Classe B (USD)	25,95 %	(12,41 %)	37,68 %
Actions de Classe C Distribution en GBP	20,54 %	(0,90 %)	39,70 %
Actions de Classe C en GBP	20,54 %	(0,89 %)	40,55 %
Actions de Classe C en USD	27,22 %	(11,48 %)	39,03 %
Actions de Classe I en USD	26,00 %	(12,38 %)	37,74 %
Actions de Classe J en EUR	22,89 %	(5,93 %)	50,60 %
Actions de Classe J en USD	27,27 %	(11,48 %)	39,09 %
Actions de Classe S en USD*	26,34 %	-	-
Actions de Classe X Distribution en JPY	37,11 %	1,67 %	55,17 %
Kotak Funds - India Fixed Income Fund (USD)			
Actions de Classe A en USD	7,04 %	(10,07 %)	0,81 %
Actions de Classe C Distribution en GBP	1,82 %	1,24 %	2,15 %
Actions de Classe C en GBP	1,83 %	1,18 %	2,29 %
Actions de Classe C en USD	7,46 %	(9,66 %)	1,22 %
Actions de Classe I Distribution en EUR	3,77 %	(3,93 %)	9,40 %
Actions de Classe I en GBP**	-	-	2,34 %
Actions de Classe I en USD	7,46 %	(9,62 %)	1,20 %

* Classe d'actions S USD du Compartiment India Midcap Fund lancée au cours de l'exercice 2023.

** Classe d'actions I GBP du Compartiment India Fixed Income Fund liquidée au cours de l'exercice 2022.

La performance passée n'est pas nécessairement une indication de la performance future et ne prend pas en compte les frais ou commissions qui peuvent être facturés à la souscription ou au rachat.

KOTAK FUNDS

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES NON REVISEES (SUITE)

Politique de rémunération

FundRock Management Company S.A. (« FundRock »), qui est soumise à la Circulaire CSSF 18/698, a mis en œuvre une politique de rémunération conforme aux dispositions des articles 111a et 111b de la Loi de 2010 et/ou de l'article 12 de la Loi de 2013, respectivement.

Conformément au Chapitre 15 de la Loi de 2010 et à la directive AIFM, FundRock doit également respecter les lignes directrices de l'Autorité européenne des marchés financiers ESMA/2016/5758 et ESMA/2016/5799 ordonnant la mise en place de processus solides. A cette fin, elle a instauré et applique une politique de rémunération conformément aux lignes directrices de l'ESMA en matière de bonnes politiques de rémunération dans le cadre des directives OPCVM V (ESMA 2016/575) et AIFM (ESMA 2016/579) et de toutes dispositions légales et réglementaires connexes applicables au Luxembourg.

Il a par ailleurs été tenu compte des exigences décrites dans le règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier, les Exigences SFDR.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie commerciale, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de FundRock, des fonds gérés par cette dernière et des investisseurs dans ces fonds et comporte notamment des mesures visant à prévenir les conflits d'intérêts. Elle permet et favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, les règles ou les documents constitutifs des fonds gérés par la Société de gestion.

FundRock veille à ce que sa politique de rémunération reflète adéquatement la prédominance de son activité de surveillance dans ses activités principales. A ce titre, il convient de noter que les employés de FundRock qui sont identifiés comme des preneurs de risque ne sont pas rémunérés sur la base de la performance des fonds sous gestion.

Une version papier de la politique de rémunération est mise à la disposition des investisseurs gratuitement au siège social de FundRock. La politique de rémunération est également disponible sur : <https://www.fundrock.com/policies-and-compliance/remuneration-policy/>

Le montant total de la rémunération versée par FundRock à son personnel au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023 s'est établi comme suit : 14.194.779 EUR

Rémunération fixe : 13.452.850 EUR

Rémunération variable : 741.929 EUR

Nombre de bénéficiaires : 208

Le montant total de la rémunération versée par FundRock à des Collaborateurs identifiés/preneurs de risque au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023 s'est établi à 1.867.063 EUR.

Le montant total de la rémunération est établi en combinant l'évaluation de la performance individuelle avec les résultats d'ensemble de FundRock ; par ailleurs, l'évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers.

La Politique est passée en revue chaque année par le responsable de la conformité (Compliance Officer) et elle est mise à jour par le service des ressources humaines de FundRock. Elle est alors présentée pour examen au Comité de rémunération et soumise à l'approbation du Conseil d'administration de FundRock.

KOTAK FUNDS

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES NON REVISEES (SUITE)

Informations sur la transparence en matière de risques

Le Conseil d'administration a décidé de recourir à la méthode suivante pour calculer l'exposition globale de chaque Compartiment ci-dessous.

Compartiment	Méthodologie appliquée pour mesurer l'exposition globale
India ESG Fund	Approche par les engagements
India Midcap Fund	Approche par les engagements
India Fixed Income Fund	Approche par les engagements

Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »)

Au 31 décembre 2023, le Compartiment India Fixed Income Fund ne prend pas en considération les critères européens applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental dans sa stratégie d'investissement.

Les Compartiments India ESG Fund et India Midcap Fund sont désormais des produits conformes à l'article 8 du Règlement (UE) 2020/852. Conformément à leur méthodologie ESG, ces Compartiments promeuvent des caractéristiques environnementales, mais ne s'engagent pas à investir dans des activités durables sur le plan environnemental alignées sur la taxinomie qui contribuent aux objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du règlement (UE) 2020/852.

Les informations relatives aux caractéristiques environnementales ou sociales sont présentées dans le chapitre suivant.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Kotak Funds – India ESG Fund (le « Fonds »)

Identifiant d'entité juridique : 5493001KJTIIGC8Y1R12

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____ % d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____ %	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds a dégagé des rendements de manière socialement responsable en combinant une philosophie d'investissement orientée valeur et croissance avec un overlay ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). Kotak Mahindra Asset Management (Singapore) Pte. Ltd. (le « Gestionnaire ») a intégré des facteurs ESG dans son processus de gestion et évalué les entreprises sur la base de ces facteurs (comme répertoriés dans le tableau 1 ci-dessous) avant toute décision d'investissement.

Tout en identifiant les sociétés bénéficiaires des investissements et en s'assurant que celles-ci appliquent des pratiques de bonne gouvernance, le Gestionnaire a intégré des dimensions ESG dans l'analyse fondamentale et cherché à comprendre les problématiques ESG applicables à ces entreprises.

Le Fonds a évité d'investir dans certaines industries et certains secteurs considérés comme ayant une forte incidence négative sur l'environnement ou étant actifs dans des secteurs susceptibles de susciter des controverses sociales.

Le Gestionnaire a limité et/ou exclu les investissements directs dans les entreprises qui, selon lui, sont exposées à, ou ont des liens avec, certains secteurs incluant, entre autres :

- (i) la production de certaines catégories d'armes controversées telles que les armes à sous-munitions ;
- (ii) la distribution ou la production d'armes à feu ou de munitions pour armes légères destinées aux civils ;
- (iii) l'extraction et la distribution de certains types de combustibles fossiles (à l'exception de la distribution de gaz) et/ou la production d'énergie à partir de ceux-ci pour la revente ;
- (iv) la production de produits du tabac ;
- (v) la production d'alcools ;
- (vi) la détention ou l'exploitation d'activités ou d'installations de jeu ; et
- (vii) la production de contenus de divertissement pour adultes.

L'évaluation du degré d'implication dans chaque activité repose actuellement sur le pourcentage du chiffre d'affaires en lien avec une activité soumise à restriction. Le seuil de chiffre d'affaires appliqué par le Gestionnaire s'établit à une proportion de 0 % du chiffre d'affaires généré par les activités répertoriées aux points (i), (ii) et (vii) ci-dessus, et à une proportion de 10 % du chiffre d'affaires généré par les activités répertoriées aux points (iii), (iv), (v) et (vi).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le Fonds a utilisé divers indicateurs pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales.

Tableau 1 :

Indicateurs environnementaux	Indicateurs sociaux
Émissions de carbone et leur impact environnemental	Respect des normes de sécurité et de protection du personnel
Consommation d'énergie et accent sur l'efficacité des ressources	Politiques de fidélisation du personnel/taux d'attrition
Événements météorologiques extrêmes et leur impact	Participation des femmes à la population active/diversité
Pollution environnementale et son impact	Présence de salariés syndiqués
	Investissement dans la responsabilité sociale d'entreprise (RSE)

Le Fonds a utilisé les indicateurs de durabilité de **manière globale** pour mesurer la performance des caractéristiques environnementales et sociales.

La performance globale des indicateurs durant la période sous revue a été la suivante :

Note ESG				
Période	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023
Note	25,92	25,54	25,64	26,30

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Informations détaillées sur le calcul de la note ESG :

Actuellement, le Gestionnaire utilise les notations fournies par Sustainalytics dont la méthodologie est disponible sur le site Internet suivant : <https://www.sustainalytics.com/esg-data>, sachant qu'une note de risque ESG mesurant le niveau de risque que posent les facteurs ESG pour la valeur économique de l'entreprise est attribuée à chaque société bénéficiaire des investissements.

Selon la note attribuée à une société bénéficiaire des investissements, celle-ci est classée parmi l'une des catégories suivantes de gravité du risque ESG :

Note	Gravité du risque ESG
0-10	Négligeable
10-20	Faible
20-30	Moyenne
30-40	Elevée
>40	Très élevée

Seuil de note ESG

Note ESG	Nbre de sociétés	% de l'ensemble des sociétés
Note ESG =/ $<$ 20	7	17,95 %
Note ESG $>$ 20 et =/ $<$ 30	19	48,72 %
Note ESG $>$ 30 et =/ $<$ 40	9	23,08 %
Note ESG $>$ 40	1	2,56 %
Note ESG = s. o.*	3	7,69 %
Grand total	39	100,00 %

*S. o. : sans objet

Durant la période sous revue, le Fonds a respecté le seuil contraignant suivant fixé dans les informations précontractuelles (disponibles dans l'annexe au prospectus) :

« Les sociétés bénéficiaires des investissements qui ne sont pas notées ou dont la note est supérieure à 40, seront limitées, au total, à 20 % du portefeuille du Compartiment au moment de l'investissement. »

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Au cours de l'exercice précédent, le Fonds a utilisé les mêmes indicateurs de durabilité de manière globale pour mesurer la performance des caractéristiques environnementales et sociales. La performance globale des indicateurs durant la précédente période sous revue a été la suivante :

Note ESG				
Période	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
Note	26,10	26,30	26,26	25,85

Seuil de note ESG

La répartition des entreprises et leurs notes ESG au cours de la précédente période sous revue se sont établies comme suit :

Note ESG	Nbre de sociétés	% de l'ensemble des sociétés
Note ESG =/< 20	13	23,44
Note ESG > 20 et =/< 30	21	40,04
Note ESG > 30 et =/< 40	12	22,76
Note ESG > 40	2	7,68
Note ESG = s. o.*	6	4,49
Grand total	54	98,41

*S. o. : sans objet

Durant la précédente période sous revue, le Fonds a respecté le seuil contraignant suivant fixé dans les informations précontractuelles (disponibles dans l'annexe au prospectus) :

« Les sociétés bénéficiaires des investissements qui ne sont pas notées ou dont la note est supérieure à 40, seront limitées, au total, à 20 % du portefeuille du Compartiment au moment de l'investissement. »

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Sans objet – le Fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements durables.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Sans objet

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Sans objet

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?
Description détaillée :

Sans objet

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le Gestionnaire a combiné recherche interne et ressources externes pour mesurer les principales incidences négatives (« PIN ») de ses décisions d'investissement.

Les PIN prises en considération ont été les suivantes :

Indicateurs relatifs aux principales incidences négatives (obligatoires)		
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (Groupe)	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	Emissions de GES de niveau 1
		Emissions de GES de niveau 2
		Emissions de GES de niveau 3 (à compter du 1 ^{er} janvier 2023)
		Emissions totales de GES
Performance énergétique	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires des investissements qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires des investissements, par secteur à fort impact climatique

Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption		
Questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées
Droits de l'homme	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées

Indicateurs relatifs aux principales incidences négatives (supplémentaires)		
Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur la durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Emissions	Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Questions sociales et de personnel	Protection insuffisante des lanceurs d'alerte	Part d'investissement dans des entités qui n'ont pas défini de politique de protection des lanceurs d'alerte

En règle générale, la recherche vise à couvrir les questions ESG importantes, y compris les indicateurs liés aux PIN de la société bénéficiaire des investissements et la feuille de route pour y répondre. Les rapports de recherche ESG propres à chaque société sont mis à jour chaque année. Toutefois, les controverses affectant une société ou tout changement dans les informations publiées font l'objet d'un suivi régulier au travers des communiqués de presse, de l'actualité et des rapports de controverse établis par des fournisseurs de recherche tiers afin d'identifier leur impact sur la durabilité à long terme de la société bénéficiaire des investissements.

Le Gestionnaire a recouru à des prestataires de services tiers qui établissent des rapports sur les principaux indicateurs et risques ESG des sociétés bénéficiaires des investissements. Une fois ces rapports reçus, les PIN ont été classées par ordre de priorité en fonction de la stratégie du fonds concerné et de l'horizon d'investissement prévu.

Le Gestionnaire a également évalué les facteurs de durabilité des sociétés bénéficiaires des investissements et leur capacité à gérer les risques associés à des pratiques commerciales ESG conformes (considérée comme essentielle pour une croissance durable), leur capacité à gérer stratégiquement les enjeux ESG à plus long terme et leur impact potentiel sur la situation financière de l'entreprise.

Exemple de la façon dont les PIN ont été prises en considération :

PIN 14 – Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) : le Fonds n'investit pas dans des sociétés exposées à des armes controversées grâce au processus de sélection et d'exclusion du Gestionnaire.

La déclaration des PIN au niveau des entités est disponible en ligne à l'adresse <https://www.kotakamc.sg/ucits/sustainability-related-disclosures>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ICICI Bank Limited	Finance	7,28	Inde
HDFC Bank Limited	Finance	5,98	Inde
Reliance Industries Limited	Energie	5,74	Inde
Axis Bank Limited	Finance	4,83	Inde
Infosys Limited	Technologies de l'information	4,49	Inde
IndusInd Bank Limited	Finance	3,72	Inde
Bharti Airtel Limited	Services de communication	3,43	Inde
Larsen & Toubro Limited	Industrie	3,29	Inde
Maruti Suzuki India Limited	Consommation discrétionnaire	3,01	Inde
Cognizant Technology Solutions	Technologies de l'information	2,95	Etats-Unis
UltraTech Cement Limited	Matériaux	2,46	Inde
Max Healthcare Institute Limited	Santé	2,41	Inde
Hindalco Industries Limited	Matériaux	2,34	Inde
<i>% des principaux investissements</i>		51,93	

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence close le 31 décembre 2023



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Sans objet – le Fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements durables.

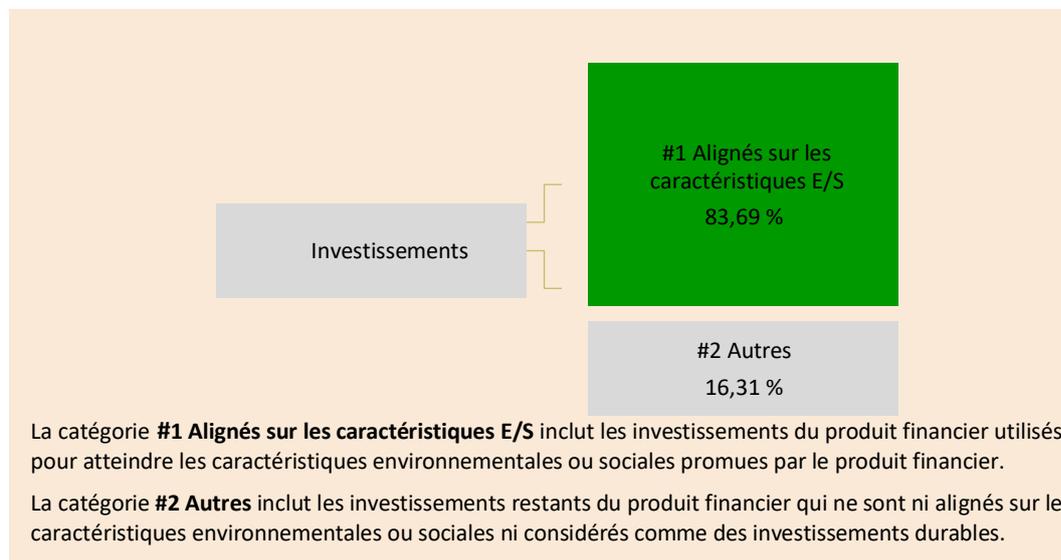
L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les informations détaillées sur les secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés sont indiquées ci-dessous :

Secteur bénéficiaire des investissements	Nbre de sociétés	% d'actifs
Finance	7	27,79
Industrie	7	11,72
Technologies de l'information	5	10,57
Consommation discrétionnaire	4	7,70
Matériaux	4	7,69
Biens de consommation de base	4	7,57
Santé	4	7,53
Energie	1	5,74
Services de communication	2	4,71
Immobilier	1	2,10
Grand total	39	93,12



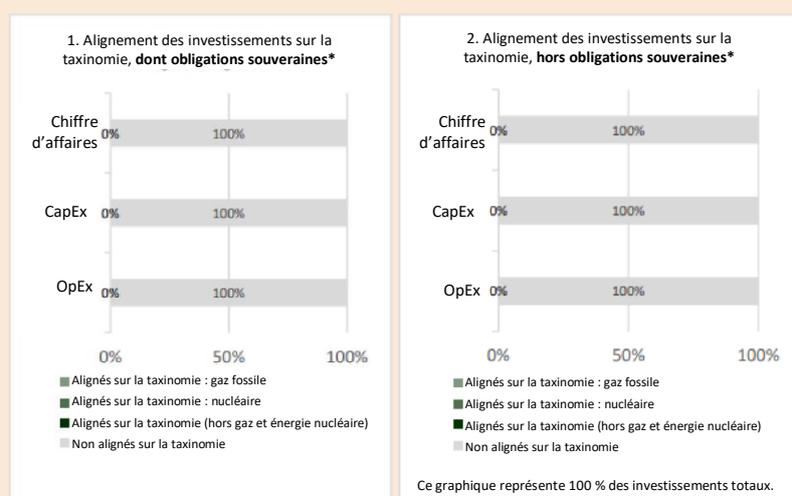
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sans objet – le Fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

- Oui : Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » excluent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Sans objet

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Sans objet



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Sans objet



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Sans objet

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les autres instruments ont inclus des titres susceptibles d'avoir une note de gravité du risque ESG « très élevée » ou pour lesquels aucune donnée n'était disponible, des dérivés sur indices, des actifs liquides détenus à titre accessoire (y compris des liquidités) et des actifs liquides. Les dérivés sur indices ont servi à couvrir les risques de marché, les actifs liquides détenus à titre accessoire et les actifs liquides ont été utilisés à des fins de gestion de la trésorerie. Les exclusions/limites présentées en page 2 ont été appliquées à ces titres. Le Fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements durables et, à ce titre, aucune garantie environnementale ou sociale minimale ne s'applique.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le Gestionnaire a mené un dialogue actif et constructif auprès des entreprises pour le compte du Fonds. Dans le cadre de l'initiative collaborative Climate Action 100+, le Gestionnaire a échangé avec les entreprises sur les enjeux climatiques. Le Gestionnaire est également signataire des Principes de l'investissement responsable des Nations unies (PRI des Nations unies) et à ce titre, il s'est engagé à respecter les principes pour l'investissement responsable. Elle soutient également les Singapore Stewardship Principles, qui fournissent des orientations visant à promouvoir une saine gestion dans l'exercice des responsabilités et à créer une valeur à long terme durable pour toutes les parties prenantes.

Durant la période de référence, le Gestionnaire a mené des démarches d'engagement auprès de toutes les sociétés détenues dans le portefeuille du Fonds. Les questions abordées lors de ces démarches ont porté aussi bien sur les informations et pratiques ESG que sur le changement climatique, la gouvernance d'entreprise, la santé et la sécurité ou le dialogue social.

Voici des exemples de démarches d'engagement effectuées durant la période sous revue :

- Le Gestionnaire a mené un dialogue collectif avec une multinationale cimentière indienne et d'autres signataires de l'initiative Climate Action 100+. Au regard du secteur dans lequel elle opère, la société compte parmi les principaux émetteurs de gaz à effet de serre. Elle a procédé à de nombreuses améliorations en termes d'accroissement de son portefeuille d'énergies renouvelables, d'atténuation de l'impact des cendres volantes et du laitier de haut fourneau ainsi que d'innovation permanente au niveau des produits. A ce jour, la société a d'ores et déjà annoncé un objectif à moyen terme de réduction des GES et a rejoint l'initiative Climate Ambition 2050 de la GCCA (Association mondiale du ciment et du béton), qui vise à fournir du béton neutre en carbone à l'horizon 2050. Nous continuons à travailler avec elle à la réduction constante des émissions de carbone et à la détermination d'une stratégie/approche claire en matière de décarbonation.

- Le Gestionnaire a également engagé le dialogue avec une société immobilière, qui a commencé à publier certaines informations sur les facteurs environnementaux et sociaux ainsi qu'à intégrer ces derniers, mais n'a pas encore formellement établi de plans ESG. Le Gestionnaire a conseillé la société et l'a aidée à nouer des liens avec des agences externes en mesure de la soutenir dans son cheminement vers la formalisation et l'amélioration de ses politiques ESG et la mise en œuvre d'une feuille de route. En outre, le Gestionnaire a partagé avec la société des informations sur les aspects ESG et les meilleures politiques dans le secteur de la construction, sur lesquelles elle peut s'appuyer.
- Le Gestionnaire a voté conformément à sa politique de vote afin d'influencer les décisions et d'obtenir des résultats positifs. Les relevés des votes présentent les décisions et les justifications des votes pour toutes les résolutions acceptées et rejetées. Les résultats des votes sont publiés sur le site Internet www.kotakamc.sg.

Le Fonds a atteint les caractéristiques environnementales et sociales décrites à la section « *Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?* ».

Veuillez vous reporter à la section « *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?* » ci-dessus pour de plus amples informations.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Sans objet – le Fonds n'a pas recours à un indice de référence en vue d'atteindre des caractéristiques environnementales et sociales.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

Sans objet

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Sans objet

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Sans objet

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Sans objet

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Kotak Funds – India Midcap Fund (« le Fonds »)

Identifiant d'entité juridique : 549300P1V22EKK1UCL34

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____ % <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de % d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____ %	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds a dégagé des rendements de manière socialement responsable en combinant une philosophie d'investissement orientée valeur et croissance avec un overlay ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). Kotak Mahindra Asset Management (Singapore) Pte. Ltd. (le « Gestionnaire ») a intégré des facteurs ESG dans son processus de gestion et évalué les entreprises sur la base de ces facteurs (comme répertoriés dans le tableau 1 ci-dessous) avant toute décision d'investissement.

Tout en identifiant les sociétés bénéficiaires des investissements et en s'assurant que celles-ci appliquent des pratiques de bonne gouvernance, le Gestionnaire a intégré des dimensions ESG dans l'analyse fondamentale et cherché à comprendre les problématiques ESG applicables à ces entreprises.

Le Fonds a évité d'investir dans certaines industries et certains secteurs considérés comme ayant une forte incidence négative sur l'environnement ou étant actifs dans des secteurs susceptibles de susciter des controverses sociales.

Le Gestionnaire cherchera à limiter et/ou à exclure les investissements directs (le cas échéant) dans des émetteurs privés qui, selon lui, sont exposés à, ou ont des liens avec, certains secteurs incluant, entre autres :

- (i) la production de certaines catégories d'armes controversées telles que les armes à sous-munitions ;
- (ii) la distribution ou la production d'armes à feu ou de munitions pour armes légères destinées aux civils ;
- (iii) l'extraction et la distribution de certains types de combustibles fossiles (à l'exception de la distribution de gaz) et/ou la production d'énergie à partir de ceux-ci pour la revente ;
- (iv) la production de produits du tabac ;
- (v) la détention ou l'exploitation d'activités ou d'installations de jeu ; et
- (vi) la production de contenus de divertissement pour adultes.

L'évaluation du degré d'implication dans chaque activité repose actuellement sur le pourcentage du chiffre d'affaires en lien avec une activité soumise à restriction. Actuellement, le seuil de chiffre d'affaires appliqué par le Gestionnaire s'établit à une proportion de 0 % du chiffre d'affaires généré par les activités répertoriées aux points (i), (ii) et (vi) ci-dessus, et à une proportion de 10 % du chiffre d'affaires généré par les activités répertoriées aux points (iii), (iv), et (v).

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le Fonds a utilisé divers indicateurs pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales.

Tableau 1 :

Indicateurs environnementaux	Indicateurs sociaux
Émissions de carbone et leur impact environnemental	Respect des normes de sécurité et de protection du personnel
Consommation d'énergie et accent sur l'efficacité des ressources	Politiques de fidélisation du personnel/taux d'attrition
Événements météorologiques extrêmes et leur impact	Participation des femmes à la population active/diversité
Pollution environnementale et son impact	Présence de salariés syndiqués
	Investissement dans la responsabilité sociale d'entreprise (RSE)

Le Fonds a utilisé les indicateurs de durabilité de **manière globale** pour mesurer la performance des caractéristiques environnementales et sociales.

La performance globale des indicateurs durant la période sous revue a été la suivante :

Note ESG				
Période	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023
Note	24,45	25,27	25,55	27,41

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Informations détaillées sur le calcul de la note ESG :

Actuellement, le Gestionnaire utilise les notations fournies par Sustainalytics dont la méthodologie est disponible sur le site Internet suivant : <https://www.sustainalytics.com/esg->, sachant qu'une note de risque ESG mesurant le niveau de risque que posent les facteurs ESG pour la valeur économique de l'entreprise est attribuée à chaque société bénéficiaire des investissements.

Selon la note attribuée à une société bénéficiaire des investissements, celle-ci est classée parmi l'une des catégories suivantes de gravité du risque ESG :

Note	Gravité du risque ESG
0-10	Négligeable
10-20	Faible
20-30	Moyenne
30-40	Elevée
>40	Très élevée

Note ESG	Nbre de sociétés	% de l'ensemble des sociétés
Note ESG =/ < 20	17	20,48 %
Note ESG > 20 et =/ < 30	40	48,19 %
Note ESG > 30 et =/ < 40	18	21,69 %
Note ESG > 40	2	2,41 %
Note ESG = s. o.*	6	7,23 %
Grand total	83	100,00 %

*S. o. : sans objet

Durant la période sous revue, le Fonds a procédé à une sélection sectorielle ESG pour ses investissements et échangé avec les sociétés dans lesquelles il investit afin de les sensibiliser aux problématiques ESG. Toutefois, compte tenu de l'absence de niveaux de transparence à long terme et de la couverture réduite des petites et moyennes capitalisations par les agences externes, l'analyse ESG peut être limitée dans une certaine mesure ou ne pas être disponible pour l'ensemble du portefeuille, tel qu'indiqué à la section « *Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?* ».

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Au cours de l'exercice précédent, le Fonds a utilisé les mêmes indicateurs de durabilité de manière globale pour mesurer la performance des caractéristiques environnementales et sociales. La performance globale des indicateurs durant la précédente période sous revue a été la suivante :

Note ESG				
Période	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
Note	28,50	29,10	29,09	28,92

Seuil de note ESG

La répartition des entreprises et leurs notes ESG au cours de la précédente période sous revue se sont établies comme suit :

Note ESG	Nbre de sociétés	% de l'ensemble des sociétés
Note ESG =/< 20	11	11,49
Note ESG > 20 et =/< 30	32	45,28
Note ESG > 30 et =/< 40	19	26,72
Note ESG > 40	3	5,23
Note ESG = s. o.*	13	6,35
Grand total	78	95,07

*S. o. : sans objet

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

Sans objet – Le Fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements durables.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Sans objet

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

Sans objet

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

Sans objet

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le Gestionnaire a combiné recherche interne et ressources externes pour mesurer les principales incidences négatives (« PIN ») de ses décisions d'investissement.

Le Gestionnaire a combiné recherche interne et ressources externes pour mesurer les principales incidences négatives (« PIN ») de ses décisions d'investissement.

Les PIN prises en considération ont été les suivantes :

Indicateurs relatifs aux principales incidences négatives (obligatoires)		
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité (Groupe)	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	Emissions de GES de niveau 1
		Emissions de GES de niveau 2
		Emissions de GES de niveau 3 (à compter du 1 ^{er} janvier 2023)
		Emissions totales de GES
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone
Performance énergétique	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires des investissements qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage

	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires des investissements, par secteur à fort impact climatique
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption		
Questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées
Droits de l'homme	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées

Indicateurs relatifs aux principales incidences négatives (supplémentaires)		
Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur la durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Emissions	Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris

Questions sociales et de personnel	Protection insuffisante des lanceurs d'alerte	Part d'investissement dans des entités qui n'ont pas défini de politique de protection des lanceurs d'alerte
------------------------------------	---	--

En règle générale, la recherche vise à couvrir les questions ESG importantes, y compris les indicateurs liés aux PIN de la société bénéficiaire des investissements et la feuille de route pour y répondre. Les rapports de recherche ESG propres à chaque société sont mis à jour chaque année. Toutefois, les controverses affectant une société ou tout changement dans les informations publiées font l'objet d'un suivi régulier au travers des communiqués de presse, de l'actualité et des rapports de controverse établis par des fournisseurs de recherche tiers afin d'identifier leur impact sur la durabilité à long terme de la société bénéficiaire des investissements.

Le Gestionnaire a recouru à des prestataires de services tiers qui établissent des rapports sur les principaux indicateurs et risques ESG des sociétés bénéficiaires des investissements. Une fois ces rapports reçus, les PIN sont classées par ordre de priorité en fonction de la stratégie du fonds concerné et de l'horizon d'investissement prévu.

Le Gestionnaire a également évalué les facteurs de durabilité des sociétés bénéficiaires des investissements et leur capacité à gérer les risques associés à des pratiques commerciales ESG conformes (considérée comme essentielle pour une croissance durable), leur capacité à gérer stratégiquement les enjeux ESG à plus long terme et leur impact potentiel sur la situation financière de l'entreprise.

Exemple de la façon dont les PIN ont été prises en considération :

PIN 14 – Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) : le Fonds n'investit pas dans des sociétés exposées à des armes controversées grâce au processus de sélection et d'exclusion du Gestionnaire.

La déclaration des PIN au niveau des entités sera disponible en ligne à l'adresse <https://www.kotakamc.sg/ucits/sustainability-related-disclosures>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Power Finance Corporation Limited	Finance	3,96	Inde
Persistent Systems Limited	Technologies de l'information	2,51	Inde
Zomato Limited	Consommation discrétionnaire	2,49	Inde
Cholamandalam Investment and Finance Company Limited	Finance	2,30	Inde
Max Financial Services Limited	Finance	2,25	Inde
Supreme Industries Limited	Matériaux	2,08	Inde
The Federal Bank Limited	Finance	2,08	Inde
PB Fintech Limited	Finance	2,07	Inde

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence close le 31 décembre 2023

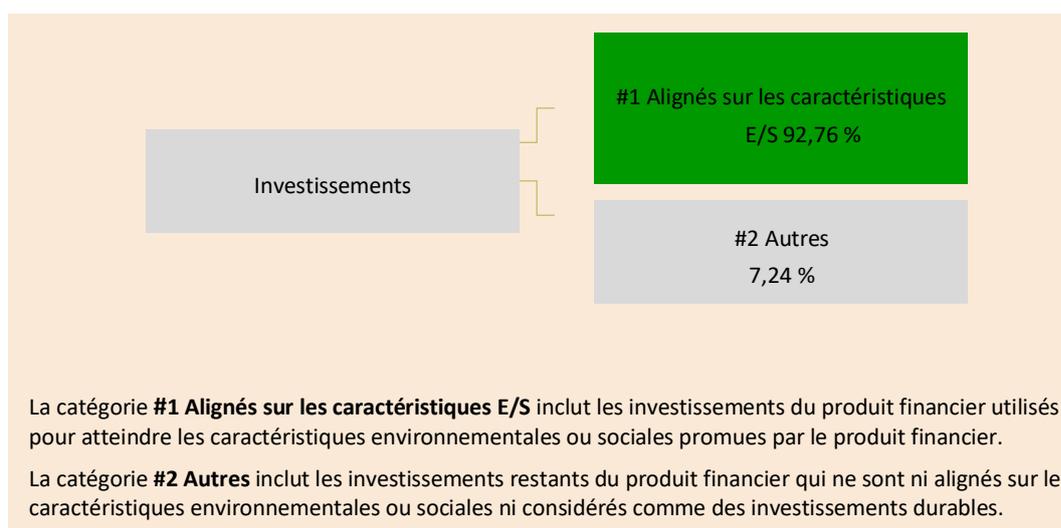
Coforge Limited	Technologies de l'information	1,94	Inde
Mahindra & Mahindra Financial Services Limited	Finance	1,91	Inde
Tech Mahindra Limited	Technologies de l'information	1,90	Inde
Shriram Finance Limited	Finance	1,90	Inde
TVS Motor Company Limited	Consommation discrétionnaire	1,81	Inde
Thermax Limited	Industrie	1,81	Inde
Cummins India Limited	Industrie	1,75	Inde
% des 15 principaux investissements		32,76	



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Sans objet – le Fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements durables.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



*inclut les liquidités à recevoir

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les informations détaillées sur les secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés sont indiquées ci-dessous :

Secteur bénéficiaire des investissements	Nbre de sociétés	% d'actifs
Finance	17	25,79
Consommation discrétionnaire	20	18,74
Industrie	11	11,89
Matériaux	12	11,64
Santé	9	11,16
Technologies de l'information	6	9,54
Biens de consommation de base	4	3,72
Immobilier	3	3,53
Services de communication	1	1,42
Grand total	83	97,43

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sans objet – Le Fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie.

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

Oui :

Dans le gaz fossile

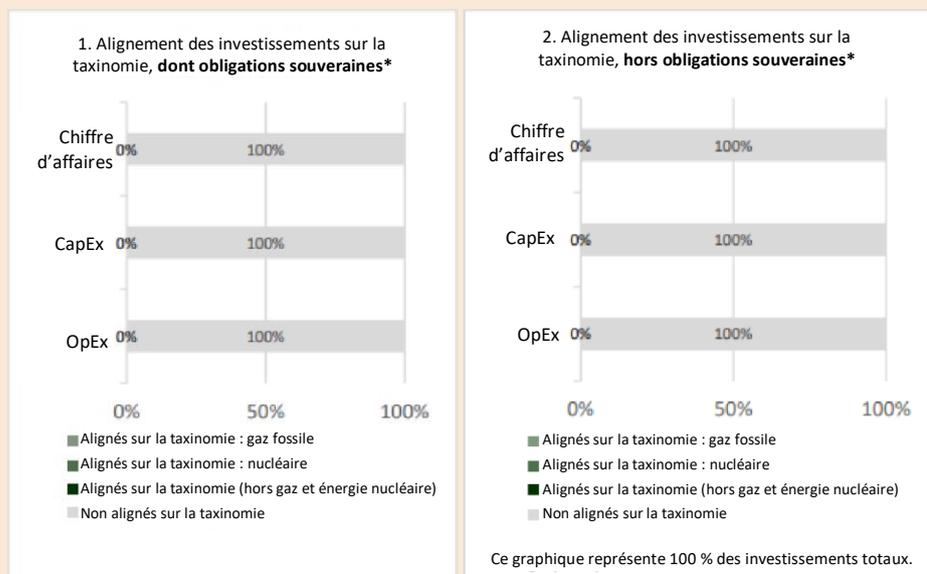
Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pertinents pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » excluent toutes les expositions souveraines.

- Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Sans objet

- Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Sans objet

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sans objet



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Sans objet



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les autres instruments ont inclus des titres susceptibles d'avoir une note de gravité du risque ESG « très élevée » ou pour lesquels aucune donnée n'était disponible, des dérivés sur indices, des actifs liquides détenus à titre accessoire (y compris des liquidités) et des actifs liquides. Les dérivés sur indices ont servi à couvrir les risques de marché, les actifs liquides détenus à titre accessoire et les actifs liquides ont été utilisés à des fins de gestion de la trésorerie. Les exclusions/limites mentionnées précédemment ont été appliquées à ces titres. Le Fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements durables et, à ce titre, aucune garantie environnementale ou sociale minimale ne s'applique.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le Gestionnaire a mené un dialogue actif et constructif auprès des entreprises pour le compte des investisseurs du Fonds. Dans le cadre de l'initiative collaborative Climate Action 100+, le Gestionnaire a échangé avec les entreprises sur les enjeux climatiques. Le Gestionnaire est également signataire des Principes de l'investissement responsable des Nations unies (PRI des Nations unies) et à ce titre, il s'est engagé à respecter les principes pour l'investissement responsable. Elle soutient également les Singapore Stewardship Principles, qui fournissent des orientations visant à promouvoir une saine gestion dans l'exercice des responsabilités et à créer une valeur à long terme durable pour toutes les parties prenantes.

Durant la période de référence, le Gestionnaire a mené des démarches d'engagement auprès de toutes les sociétés en portefeuille. Les questions abordées lors de ces démarches ont porté aussi bien sur les informations et pratiques ESG que sur le changement climatique, la gouvernance d'entreprise, la santé et la sécurité ou le dialogue social.

Voici des exemples de démarches d'engagement effectuées durant la période sous revue pour les entreprises faisant partie de l'univers global :

- Le Gestionnaire a mené un dialogue avec une société pharmaceutique. Par rapport aux précédentes démarches d'engagement, celle-ci a mis en place de meilleures communications durant la période de référence, assorties d'objectifs conformes aux exigences de l'initiative SBTi (« Science Based Targets Initiative »). Elle a également embauché des consultants en vue d'établir ses politiques et sa feuille de route en matière d'ESG. Le Gestionnaire poursuit sa collaboration avec la société pour améliorer ses communications et lui faire part des meilleures pratiques appliquées en Inde ainsi qu'à l'échelle internationale dans la mesure du possible.
- Le Gestionnaire a mené un dialogue collectif avec une entreprise publique gestionnaire de centrales thermiques et d'autres signataires de l'initiative Climate Action 100+ en 2023. Au vu de son important parc de centrales thermiques, l'entreprise compte parmi les principaux émetteurs de gaz à effet de serre. Elle a par conséquent procédé à des améliorations en termes d'accroissement de son portefeuille d'énergies renouvelables et de développement d'idées novatrices, à l'instar du captage et stockage de carbone. A ce jour, l'entreprise a annoncé un objectif à moyen terme de réduction des GES ainsi que des pratiques de reporting conformes aux exigences de la TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures). Le Gestionnaire continue à travailler avec elle à la réduction constante des émissions de carbone et à l'adoption d'objectifs plus stricts. Peu à peu, l'entreprise a également indiqué que l'allocation du capital sera à l'avenir aussi orientée vers les énergies renouvelables.
- Le Gestionnaire a voté conformément à sa politique de vote afin d'influencer les décisions et d'obtenir des résultats positifs. Les relevés des votes présentent les décisions et les justifications des votes pour toutes les résolutions acceptées et rejetées. Les résultats des votes sont publiés sur le site Internet www.kotakamc.sg.

Le Fonds a atteint les caractéristiques environnementales et sociales décrites à la section « *Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?* ».

Veuillez vous reporter à la section « *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?* » ci-dessus pour de plus amples informations.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Sans objet – le Fonds n'a pas recours à un indice de référence en vue d'atteindre des caractéristiques environnementales et sociales.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***
Sans objet
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Sans objet

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Sans objet

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Sans objet